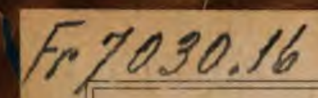

WIDENER LIBRARY
HX H39B 4




ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI ARROND.
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
&
ETRANGERS

0

HISTOIRE

DE LA

VILLE D'EPERNAI,

Contenant le détail de son origine et des principaux événemens qui s'y passèrent, depuis l'an 418 jusqu'en l'an 8 de la Rép. Fr. (1800) inclusivement.

Par H. M. G*****.

(Garnesson, curé de Charu

Rien de plus naturel et de plus intéressant que l'exacte connoissance des lieux que nous habitons.

D. LE-LONG, Liv. I.

TOME PREMIER.



A EPERNAI,

Chez les Frères WARIN, Imprimeurs et Libraires, Place du Marché.

An VIII, (1800).

PREFACE.

S'IL est doux et utile à tout honnête homme, de s'entretenir de l'Histoire de son pays, d'en apprendre les différentes révolutions, les progrès de son agrandissement ou de sa décadence; de connoître les malheurs qu'y ont éprouvés nos ancêtres, et les momens de prospérité qui les ont rendus heureux; il n'est pas moins doux et honorable, pour un écrivain sensible, d'écrire cette Histoire, pour l'offrir à ses compatriotes. Aussi, suis-je étonné qu'il ne se soit trouvé, jusqu'à présent, aucun Spar-

nacien instruit, qui eût voulu l'entreprendre. (car, peut-on appeller Histoire les anecdotes de M. STAPART, et l'extrait manuscrit des délibérations du Conseil de la ville d'EPERNAI, que nous a laissé le Président DU-ROCHERET ?) J'avoue que cet ouvrage n'étant pas d'un intérêt général, et exigeant un travail considérable, il falloit avoir tout le zèle dont j'étois rempli moi-même. J'avois à braver les reproches de témérité que me faisoit mon peu de talens, j'avois mille et mille dégoûts, mille obstacles à surmonter. Environné de D. LE-

LONG, MARLOT, FLODOARD, STAPART, DU-ROCHERET, etc. tels étoient les Auteurs dont je devois tirer mes matériaux; encore ces écrivains étoient-ils, sur-tout STAPART et DU-ROCHERET, dont les manuscrits m'étoient les plus nécessaires, sans ensemble, très-souvent sans époques, et presque toujours en contradiction les uns avec les autres. Quelle peine ne me fallût-il pas prendre pour les accorder, et déterminer ces époques avec justesse? de quelle application n'eûs-je pas besoin, pour démêler les faits authentiques de ceux qui

n'étoient qu'apochryphes ? rien ne m'arrêta. Je me livrai de toutes mes forces à ces recherches ; persuadé de ce principe : qu'un Historien, pour être utile et plaire, doit procéder avec ordre, s'assurer de la vérité, pour la déclarer toujours, et sans crainte.

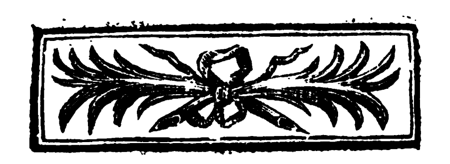
Si donc, j'ai dit du bien de quelques individus, si j'ai dit du mal de certains autres qui se reconnoîtront, je ne mérite pas plus l'estime ou la reconnoissance des premiers, que la haine ou le mépris des seconds ; n'ayant eu d'autres vues que celles d'écrire l'Histoire de ma

Patrie. J'eusse pu encore faire l'éloge des vertus d'un grand nombre d'autres citoyens estimables, mais, il m'étoit absolument impossible de le faire dans cet ouvrage, qui eût été trop volumineux. J'eusse pu me répandre en sarcasmes, sur ce qu'on appelle, peut-être avec raison, *gens criminels* ; mais, mon caractère paisible me le défendoit, et ne me permettoit de voir charitablement aulieu de crimes, qu'une ignorance grossière, ou des erreurs politiques. Ce que je regrette, c'est que dans un seul volume, je n'aie pu m'étendre

davantage sur les événemens qui se succédèrent avec tant de rapidité, depuis 1790. Ce que je regrette sur-tout, c'est que mes facultés n'aient pu répondre à mes desirs, et à l'utilité de mon entreprise. Mais, mon amour propre me force à convenir que cet ouvrage, malgré mes occupations journalières, à été commencé et mis sous presse, en moins de trois mois. Aussi, n'y trouvera-t-on pas cette pureté, ni cette élégance de style, qui fait relire avec un plaisir toujours nouveau, les chefs-d'œuvres qui honorent la France;

et cette considération, je l'avoue, m'avoit décidé à garder le silence. Mais, plein de confiance, que le zèle qui me faisoit écrire, auroit quelques approbateurs, je cédai à mon envie ; me reposant entièrement sur l'indulgence que le Lecteur auroit pour mon incapacité.





HISTOIRE
DE LA
VILLE D'EPERNAI.

LA ville d'EPERNAI est située dans la Gaule Celtique, sur les frontières méridionales de l'ancienne Champagne, à 15 myriamètres (30 lieues) E. de Paris, 25 kilomètres (5 lieues) S. de Reims, et à 4 myriamètres (8 lieues) O. de Châlons. Elle est arrosée à l'O. par un ruisseau nommé Cubri, qui, coulant du S. au N. la sépare de ses Faubourgs Grand-Pierre et St. Laurent. Au Septentrion, elle est

Situation d'Epernai.

bornée par la rivière de Marne, qui, à 600 pas de l'embouchure du ruisseau de Cubri, reçoit la petite rivière de Tarneau.

Le terrein sur lequel est bâtie la cité, n'étoit autrefois qu'un marécage bordé de saules et d'aulnes ; mais, ses fauxbourgs du Couchant et de l'Est, principalement ce dernier, ont la plus charmante situation, étant bâtis en amphithéâtres, et se trouvant baignés vers le Nord par la rivière de Marne qui y est considérable. De superbes coteaux l'environnent de toutes parts. De ces coteaux découlent chaque année les vins les plus délicats du monde, (1) et de leurs sommets, descend une quantité prodigieuse

---

(1) Toute l'Europe connoit ces vins dits *de Rivière*. Il n'y a seules que les Côtes

de bois de charpente et de chauffage, dont la majeure partie se transporte à Paris, sur la Marne. De vastes guerêts y produisent les bleds les plus beaux et les meilleurs de France. Des prairies magnifiques y étalent, chaque automne, les plus riches présens de Flore et de Cérès. Les jardins qui règnent le long du ruisseau de Cubri, y fournissent sur-

---

d'Ay, Hautvillers, Cumières, Epernai, Avize et Pierri qui les produisent.

Cloris, Œglé me versent de leur main,
D'un vin d'Ay, dont la mousse pressée
De la bouteille avec force élancée,
Comme un éclair, fait voler son bouchon,
Il part, on rit, il frappe le plafond.
VOLTAIRE.

..... par Sonning rappellé
Sur ce Rivage émaillé
Où Neuilli borde la Seine,
Reviens au vin d'Hautvillé
Mêler les eaux d'Hypocrène
ROUSSEAU.

tout, les fruits les plus savoureux et les légumes les plus abondans. (1) De ses environs, se tire une argile ou glaise de laquelle se fabrique dans la Ville, une grande quantité de vaisselle de terre, qui a la propriété de résister au feu. On y trouve aussi des mines de fer, de belles meulières dont les éclats servent à la construction de ses bourgs et villages aussi peuplés que riches, qui l'avoisinent, et que la nature semble avoir placés elle-même, pour en faire le tableau le plus riant.

Tel est le pays au milieu duquel est situé Epernai, que tant d'avantages réunis auroient du rendre une

(1) *Producens fœnum jumentis, et herbam virtuti hominum.......... et vinum lætificet cor hominis. Ps.* 103.

des villes les plus vastes, les plus peuplées et les plus commerçantes de la Champagne. Sa circonférence n'est pourtant que d'environ deux kilomètres (1000 toises), et sa population de 4736 âmes.

Caractère des Sparnaciens.

Les Sparnaciens sont bons et affables, sur-tout aux étrangers qu'ils ont toujours aimés. La classe ouvrière y est très laborieuse, comme dans tous les vignobles, et mériteroit d'y vivre un peu plus aisément. Ils sont de bonne foi, généralement attachés à leur ancienne religion. Mais on les accuse d'être portés à se mépriser les uns et les autres, ou à se regarder avec dédain, s'ils se croyent plus fortunés. (1)

---

(1) Ce procédé seroit le comble du ridicule, dans une ville, où excepté deux

Etymologie du nom d'Epernai.

C'est ce qui a fait croire à un Savant, que le nom d'Epernai pouvoit bien être dérivé du mot latin, *Spernere* (mépriser), dont on a fait *Sparnacum*, (Espernay ou Epernai).

D'autres prétendent que deux frères Tanneurs, nommés *Nacus*, s'étant apperçus de la bonté des eaux du ruisseau de Cubri, vînrent de Châlons, faire construire une Tannerie sur ses bords, et à son embouchure; et que mettant en cet établissement toute l'espérance de leur fortune, ils l'appellèrent pour cette raison, *Spes Nacorum*, ou *Spes Nacûm*, dont

---

ou trois maisons, tous les citoyens sont des hommes que l'industrie très louable de leurs pères, ou même la leur propre, ont fait seules sortir de cet état de médiocrité, auquel ils insultent tant, et auquel seront peut-être réduits leurs enfans.

on fit par la suite, *Sparnacum*, (Epernai)

Selon moi, il est plus naturel de dériver tout simplement ce nom du nom même d'un Officier romain nommé *Sparcus* ou *Sparnacus*, qui, après la guerre des Goths, vint auprès des Tanneurs, faire bâtir une maison de campagne.

Si l'on peut désigner les fondateurs d'Epernai, il n'est pas si facile de fixer l'époque de sa fondation. Il est certain qu'en 445, Epernai étoit déjà un endroit considérable, puisque plusieurs seigneurs y avoient eu leur Château ; mais, à mon avis, la fondation de la Ville ne doit pas être fort antérieure à ces seigneurs. En 406, les Vandales, les Alains, les

An 418.

Fondation d'Epernai.

Suèves et les Bourguignons, qui étoient des peuples des environs de la mer Baltique, inondèrent les Gaules, semèrent par-tout la terreur et l'effroi; et après avoir mis en déroute les Francs, qui étoient alliés des Romains, ravagé la Belgique, vînrent jusqu'aux portes de Reims, et dans les environs, renverser et détruire tout ce qui pouvoit irriter leur violence ou leur barbarie. Laon seul, bâti sur une haute montagne, que rien ne domine, fortifié naturellement par le roc, et muni d'un bon mur, avoit pu leur résister. Envain les Vandales l'avoient-ils environné d'une circonvallation, employé la fronde, les traits, le bélier et toutes les machines de guerre, leurs efforts avoient été inutiles. Mais les Gaules, pendant trois ans, n'en

D. Le-Long liv. 1.

avoient pas été plus tranquilles. Le nouvel Empereur que les Anglois avoient élu pour les défendre contre l'ennemi commun, malgré les victoires signalées qu'il avoit remportées sur les Vandales, ne fît que plonger davantage les Gaules dans la misère et l'anarchie. La Belgique avoit secoué le joug de toute domination étrangère, et se gouvernoit soi-même. Constantin qui avoit à se défendre contre les troupes d'Honorius, et contre les Barbares, après avoir tiré des pays où est actuellement Epernai, ainsi que de ceux qui réclamèrent sa protection, tous les secours d'hommes et de munitions qu'il pût, avoit été assiégé dans Arles, par Constance, Officier Romain, et ensuite pris et décapité. Stilicon accusé d'intelligence avec les ennemis

de l'Empire, subît le même sort. Jovin que les Francs et les Bourguignons avoient revêtu de la pourpre, pérît de même par la valeur d'Ataulphe, Général des Goths. Ataulphe lui-même, après avoir pillé long-temps les Gaules, détruit ses habitans par le fer et la faim, avoit été obligé de s'enfuir en Espagne, sans que son départ empêchât le pays qu'il quittoit, d'être occupé par différentes hordes de Barbares.

. . . .

Ce ne pût donc être dans ces temps de désolation et de mort, que des Tanneurs attirés par la bonté des eaux du ruisseau de Cubri, vînrent sur ses bords bâtir des habitations. Mais, ce dût être vers l'an 418 que les Gaulois, fatigués des guerres continuelles, et des incursions des dif-

férens peuples qui étoient sortis du Nord et de la Germanie, fîrent la paix avec ces peuples indomptables, et prîrent le parti de leur distribuer des terres, afin de les satisfaire, de les désunir, et parvenir ainsi à les rendre vassaux et tributaires de l'Empire. Ce fûrent donc ces peuples, qui s'étant séparés, allèrent bâtir ou peupler dans différens lieux, des villes ou bourgades; ce fût donc par quelques uns de ces Barbares, que fût bâti Epernai, qui, sept ou huit ans auparavant, pouvoit déjà compter quelques familles.

Ce dût être aussi vers ces temps reculés, que l'on commença à y planter de la vigne. Le terrein montueux, sec, crayonneux, ou hérissé de rochers, dont la meilleure partie

étoit couverte de marais, ou de forêts inhabitables, ne se trouvant pas propre au labourage. On sçait qu'il y avoit déjà dans les Gaules, des vignes dont le vin délicieux avoit plus d'une fois flatté le palais de César, et fait perdre la raison à ses soldats. Il fût donc d'autant plus facile aux premiers habitans d'Epernai, de se procurer du plan, et d'imiter leurs voisins, dont le succès couronnoit les efforts.

An 427.

Prédiction de la naissance de St. Remi, par Montain.

FLODOARD Liv. I.

Les Sparnaciens cultivoient assez paisiblement leurs vignes, et voyoient leur ville s'agrandir, malgré la guerre que faisoit encore Aétius, Général Romain, au Roi Clodion; lorsqu'un Solitaire nommé Montain, vînt annoncer à Cilinie la naissance de St. Remi, à qui Dieu réservoit de si

grandes destinées. Ce Solitaire, plein des sentimens de vertus auxquelles il avoit été formé dès son enfance, ne voulant avoir d'autre commerce qu'avec Dieu, s'étoit retiré sur le Cher, près Juvigni, afin de se livrer tout entier et avec plus de liberté, aux exercices de pénitence. Mais, les incursions fréquentes des Barbares, l'obligèrent d'aller chercher une autre retraite à La-Fère, dans des forêts environnées de précipices et de marais. C'est là, que les mains levées au Ciel, il le conjuroit de rendre à l'Eglise sa tranquillité alors troublée par les guerres et l'hérésie de Nestorius, que le Concile d'Ephèse venoit de condamner. Ses prières, dit Flodoard, ne fûrent point sans effet. Un jour qu'il sommeilloit, il crût entendre les Bienheureux qui s'en-

tretenoient ensemble des maux qui affligeoient l'Eglise, et des moyens d'y remédier. Il entendît aussi une voix qui lui dît : que Dieu, touché de ses prières, avoit jeté un regard de bonté sur les Gaules, que Cilinie mettroit au monde un fils qui convertiroit à J.C. le Roi et la Nation des Francs. Montain ne doutant pas que ce ne fût une révélation qui lui venoit de Dieu même, se lève, et plein de joie, va annoncer à Cilinie qu'elle auroit un fils à qui elle donneroit le nom de Remi; que ce fils, rempli de vertus seroit un jour l'Apôtre des François. Cilinie et Emile son mari, étoient déjà fort avancés en âge, ils ne crûrent donc qu'avec peine aux promesses de Montain. Mais le St. Solitaire, s'appercevant de leur doute, tâcha de les persuader, en

en leur proposant l'accomplissement d'un miracle qui devoit s'opérer sur lui. » J'ai perdu la vue, comme vous » voyez, dit-il à Cilinie, je la re- » couvrerai en appliquant de votre » lait sur mes yeux. »

L'enfant naquît et reçût au Baptême le nom de Remi. St. Montain fût guéri, comme il l'avoit prédit, et vécût encore quelques années dans sa solitude de La-Fère.

An 435.

Naissance de St. Remi.

Mart. Laud.

Pendant que Remi, dont le nom devoit être un jour si fameux dans toutes les Gaules, croissoit et se fortifioit par les soins de Ste. Balsamie sa nourrice, et de ses vertueux parens, Epernai et les villes voisines se trouvoient menacées de leur ruine totale. Claudebaud, frère ainé de

An 448.

Mérouée, jaloux de la couronne que ce dernier avoit obtenue et des bonnes grâces de l'Empereur, qu'il avoit gagnées à Rome; appella Attila à son secours. Ce Roi des Huns, nation Scythe d'origine, passa dans les

An 451.

Gaules, avec une armée de 500000 hommes; et y commît les plus affreux ravages. Le Hainaut fût saccagé, et il est aisé de croire qu'Epernai et tout le Rémois, n'eûrent guères un meilleur sort. Il ne paroit pourtant pas qu'Attila soit venu à Epernai, puisque ce barbare ayant ravagé Metz, Verdun, Toul, Dieuse, Besançon, Langres, et Auxère, s'éloigna de Châlons, aux prières, et aux discours éloquens de St. Alpin son Evêque, pour se porter sur Orléans, dont il s'empara. Mais St. Agnan arrêta ses progrès ultérieurs, et Aétius,

Gre. Tur. Lib. 2.

Papir. Masso et Jornan.

Général des Romains, Théodoric, Roi des Visigoths, et Mérouée, Roi des Francs, ayant réuni leurs forces, le chassèrent de cette ville, et le forcèrent à se retirer vers la partie des Gaules qu'il avoit dévastée.

Pendant sa retraite, un parti de Francs le serra de si près, qu'il en fût atteint dans les champs Catalauniques ou Mauriciens. Ce fût là que ce parti de Francs en étant venu aux mains avec un gros de Gépides, fit de ceux-ci un horrible carnage. Attila s'appercevant de la mauvaise position qu'il avoit prise, vouloit chercher à se saisir d'une hauteur, mais Aétius qui suivoit Mérouée, le prévînt, et repoussa ses troupes, jusques aux pieds de la colline. Attila se trouva ainsi forcé à livrer bataille.

En conséquence, il rangea dès le soir même, toute son armée, plaça les Ostrogoths à l'aîle gauche, les débris de l'armée de Gépides que conduisoit Alaric, à l'aîle droite, se réservant le centre avec les Huns. Aétius suivît le même ordre, il opposa les Francs aux Ostrogoths, et les Visigoths aux Gépides, formant le corps de bataille avec les Romains.

An 454.

Bataille d'Attila.

Alors ayant donné le signal, on vît commencer le combat le plus sanglant qui fût jamais; plus de 200 mille hommes y pérîrent de part et d'autre, avec Théoric, Roi des Visigoths; et le sang répandu coula à si grands flots, que les eaux d'un ruisseau voisin en fûrent enflées. Attila vaincu passa la nuit dans un retranchement qu'il s'étoit formé avec

ses charriots, résolu de s'y brûler, plutôt que de se rendre. Mais le lendemain, feignant par un grand bruit de trompettes, et d'autres instrumens de guerre, de vouloir recommencer le combat, Aétius, Mérouée et les Visigoths, craignant sans-doute le sort d'une seconde bataille, vû les pertes énormes qu'ils avoient faites dans la précédente, se contentèrent d'avoir vaincu leur ennemi commun, et le laissèrent échapper et repasser tranquillement le Rhin. Cette modération d'Aétius, lui couta la vie. Car l'Empereur fût si irrité contre lui, de ce qu'il n'avoit pas poursuivi et vaincu entièrement le farouche Attila, qu'oubliant les services importans que lui avoit rendus son Général, il le tua de sa propre main.

Quelque temps après la défaite des An 456.

Huns, Remi commençoit à jouir d'une grande réputation. Ses progrès rapides dans les sciences, ses mœurs douces et austères, et mille autres qualités qui lui attiroient l'admiration et la vénération de ceux qui le connoissoient, le faisoient regarder comme un des premiers personnages de son siècle. Cette réputation, malgré son jeune âge, et les lois de l'Eglise qui exigeoient trente ans, pour être promu à la dignité épisco-
An 458. pale, le fît choisir d'un consentement unanime, par le Clergé et le Peuple, pour remplir le siège de Reims vacant par la mort de Bennade. Sa conduite dans l'épiscopat justifia le choix qu'on avoit fait de lui, et le fît regarder comme venant de Dieu.

On sait avec quel zèle infatigable

il ne cessoit de travailler à la conversion des Idolâtres, ou d'enseigner à son peuple les maximes évangéliques. Sans-doute que les habitans d'Epernai eûrent alors part à ses soins paternels, et que quelques uns se firent déjà chrétiens; quoique le grand nombre imitant la conduite du reste de la France, ne se fût fait baptiser qu'après Clovis.

Ce Prince n'étoit âgé que de quinze ans, quand il hérita des Etats de son père Childéric. La cinquième année de son règne, il assembla une armée de 6 à 7 mille hommes, pour marcher contre Siagrius, Gouverneur d'une partie des Gaules, pour les Romains. Siagrius fût défait près de Soissons, par Clovis qui en revenant, passa devant Reims avec ses troupes.

An 481.

Clovis succède à Childéric.

Gr. Tur. Lib. 2.

Quelques soldats, malgré la défense de leur Général, étant entrés dans la ville, pillèrent une Eglise, dont ils enlevèrent un très-beau vase d'argent. St. Remi en fût sensiblement affligé : il députa à Clovis un de ses Ecclésiastiques, pour le répéter. Le Prince dît au Député de le suivre à Soissons, où il lui remettroit le vase qu'il réclamoit, après le partage du butin. Lors de ce partage, Clovis qui devoit avoir sa part, demanda qu'on lui accordât le vase dont il est question ; tous les soldats y consentîrent, à l'exception d'un seul, qui osa dire à son Souverain : qu'il n'auroit comme les autres, que ce que le sort lui destineroit. Clovis dissimula la peine que lui causoit une telle réponse ; il n'en eût pas moins le vase qu'il rendît sur-le-champ au

Député. Mais à la première revue, prenant prétexte de la négligence de ce soldat, il lui fendît la tête, en lui disant : » souviens-toi du vase de » Soissons. »

Clovis, malgré les sollicitations de la Reine Clotilde, qui étoit chrétienne et très-vertueuse, ne se déterminoit pas à embrasser le Christianisme. Mais, ayant résolu de soumettre les Allemands, il se ligua avec Sigebert, Souverain de Cologne, et leur livra bataille à Tolbiack, aujourd'hui Zulpick, au Duché de Juliers. Déjà son armée plioit de toutes parts, déjà même Sigebert étoit hors de combat, alors il commença à désespérer de la victoire; mais se ressouvenant du Dieu de Clotilde et des merveilles qu'il lui en avoit

An 495.

Bataille de Tolbiack.

Rorico. Liv. 2.

entendu raconter, il l'invoqua à haute voix, promettant de se faire Chrétien, s'il triomphoit de l'ennemi. A l'instant ses troupes reprennent courage, et fondant sur les Allemands, les mettent en fuite, et les défont entièrement après avoir tué leur Roi lui-même.

Clovis, fidèle à sa promesse, se fit instruire des principes de la religion Chrétienne par St. Vaast et St. Remi. Lorsqu'il fût suffisamment
An 497. instruit, Clotilde pria le St. Archevêque de Reims d'indiquer le jour du baptême du Roi son époux. St. Remi choisît le jour de Noël ; et l'Eglise Notre-Dame fût désignée pour être le lieu de la cérémonie.

Tout ce que les arts, le luxe ou

la richesse ont de plus beau et de plus précieux, fût employé pour la rendre auguste et solemnelle. On y entendoit un Peuple innombrable, que la curiosité et la piété même attiroient, pousser des cris de joie et d'alégresse; on y voyoit des Evêques en habits pontificaux, et accompagnés du Clergé le plus nombreux. Ce n'étoit par-tout qu'illuminations; des draps du plus grand prix étoient tendus sur le pavé, et le long des rues, depuis l'Archevêché jusqu'à la Cathédrale. Ce Temple majestueux brilloit aussi de toutes parts de l'éclat des tapis les plus rares; des parfums exquis y brûloient avec profusion, dans des cassolettes d'or et d'argent; un nombre prodigieux de flambeaux y répandoient une lumière vive, qui au milieu de tant

Baptême de Clovis. HINCMAR. Chap. 12.

de splendeur, en faisoit un lieu enchanté. Aussi Clovis lui-même fût-il si frappé de cet appareil, qu'il ne pût s'empêcher de demander à St. Remi : » est-ce là, mon père, » ce Paradis que vous m'avez fait » espérer ? non, Seigneur, lui ré- » pondît ce Prélat, ce n'est que le » commencement du chemin pour » y arriver. »

Vie de Saint Remi. DORIGNI. Liv. 2. p. 87.

Lorsque Clovis fût entré dans le bain sacré, le St. Evêque lui dît : » humiliez-vous, fier Sicambre, sous » la main du Très-haut, adorez ce » que vous avez brûlé, et brûlez ce » que vous avez adoré; » et aussi-tôt lui ayant fait faire sa profession de foi, il le baptisa par une triple immersion. La Princesse Alboflède, sœur du Roi s'avança après lui,

pour recevoir le même sacrement, ainsi que les autres jeunes Princes, fils de Clovis. Après le baptême de la famille royale, les Seigneurs François participèrent au même avantage. Les plus distingués de tous, étoient Lisois et Euloge, Seigneur d'Epernai. Plus de 3000 hommes fûrent aussi baptisés avec eux, parmi lesquels se trouvoient beaucoup de peuple des environs de Reims, et plusieurs habitans d'Epernai, qui revînrent pleins d'édification.

An 408.

Progrès du Christianisme.

D.Le-Long Liv. I.

La réputation de St. Remi, et la conversion de Clovis, firent la grandeur de la France. La sainteté du premier, et la protection qu'accordoit le second aux Chrétiens, attirèrent une foule inconcevable d'étrangers qui venoient, les uns pour

exercer plus librement leur religion autorisée par le Roi, les autres pour prêcher l'Evangile, ou se sanctifier par la retraite. Epernai peu éloigné de la ville épiscopale, vît plusieurs de ces étrangers, qui en le peuplant, y inspirèrent l'amour et la pratique des vertus chrétiennes. Ce fût à un de ces Sts. Apôtres nommé Trésain, que St. Remi confia la paroisse de Mareuil-sur-Ay, après lui avoir fait conférer la prêtrise, par les mains de St. Genebaud, Evêque de Laon. (1)

(1) Saint Genebaud étoit un homme de qualité, fort instruit dans les lettres sacrées et profânes, à qui St. Remi avoit donné sa nièce en mariage. Mais ces deux époux desirant vivre dans une continence parfaite, se séparèrent au bout de quelque temps, pour ne plus penser qu'à Dieu. La vie sainte et les talens de St. Genebaud, édifièrent Saint Remi, et l'engagè-

Pour lui, il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit étendre le Royaume

---

rent à lui confier l'Evêché de Laon qu'il venoit de former. Saint Genebaud se rendit long-temps digne de l'auguste fonction qu'il remplissoit, et de la confiance de son saint oncle, mais sa piété dégénérant, il donna *bientôt* un exemple frappant de la fragilité humaine, et des dangers auxquels s'exposent ceux qui comptent trop sur leurs propres forces. Sans prévoir ces dangers, St. Genebaud voulant donner à son épouse des instructions, reçût ses visites, qui devenant trop fréquentes, réveillèrent leurs premières inclinations. *Ils* eûrent un fils nommé Latro, qui succéda à son père, dans le siège de Laon. L'épouse de Genebaud qui étoit connue pour vivre dans la retraite, cacha aisément sa grossesse, et ses couches. Ce fût cette malheureuse facilité qu'elle avoit eue de cacher sa première faute, qui l'engagea à en commettre une seconde, dont le fruit fût une fille appellée Renardine. Mais pour commettre le crime, Genebaud n'en étoit pas moins dévoré de remords, qui par la réflexion devinrent si grands, qu'il résolût de confesser à St. Re-

de J. C., soutenir les intérêts de Dieu et de son Eglise; montrant partout un désintéressement, et une

---

mi son péché. Il le fit donc venir, l'assurant qu'il avoit quelque chose de la plus grande importance à lui communiquer. Le saint se rendit à ses instances : aussi-tôt que Genebaud l'apperçût, il se jetta à ses pieds, lui déclara avec larmes et gémissemens ses foiblesses, et voulût lui remettre l'étole épiscopale; mais St. Remi qui connoissoit toute l'amertume de sa douleur, le consola, le condamnant cependant à faire pénitence, toute sa vie, dans une cellule qu'il lui fit construire. St. Genebaud entra dans cette cellule que St. Remi ferma et scella lui-même. Il y avoit sept ans qu'il y restoit, ne cessant de verser des larmes, de veiller, jeûner et prier, lorsqu'un jour il crût voir un Ange qui lui ouvroit la porte de sa prison. Mais prosterné à terre, et les bras en croix, il protesta qu'il ne sortiroit pas, que St. Remi ne vînt le retirer lui-même; au même instant, le St. Archevêque ouvre la porte, lui rend la liberté, et le rétablit sur son siège, où il vécût dans une profonde humilité.

bonté dont il donna des preuves dans la conduite qu'il tînt à l'égard d'un grand Seigneur de la Cour, nommé Euloge, Seigneur d'Epernai.

Ce Seigneur avoit été accusé d'un crime de lèze-majesté; appellé devant le Roi, pour se purger de ce crime, son silence ou ses foibles moyens de défense, le firent regarder comme coupable. Il fût donc condamné par Clovis à perdre ses biens avec la vie. Mais Euloge se sauva à Reims, dans l'Eglise de Notre-Dame, asyle alors sacré, mais retraite impolitique. Euloge qui connoissoit le crédit que St. Remi avoit auprès du Prince, le pria de s'intéresser en sa faveur, et d'obtenir sa grâce. Le St. Archevêque dont la principale jouissance étoit

Vie de Saint Remi. Dorigni, Liv. 2. p. 98.

de faire des heureux, pria effectivement Clovis de pardonner à Euloge, qui se reconnoissoit coupable, et lui juroit à jamais fidélité. En faloit-il tant, et étoit-il rien que Clovis pût refuser au Prélat? Quelque irrité qu'il fût donc contre le coupable, il lui accorda sur-le-champ sa grâce, et le remît même en possession de tous ses biens.

Euloge vend à Saint Remi sa terre d'Epernai

Euloge, touché de la générosité et des vertus de St. Remi, résolût de l'imiter, en ne vivant plus que pour son Dieu; de vendre tous les biens qu'il possédoit, ou de les donner aux pauvres. Mais voulant en même-temps témoigner au Saint Prélat toute sa gratitude, il le pria d'accepter pour son Eglise de Reims, la terre et la ville d'Epernai, dont

il étoit Seigneur. St. Remi refusa de l'accepter; pressé par les vives instances d'Euloge, il acquiesça en partie à ce qu'il vouloit. Il accepta donc la terre, mais à condition qu'on la paieroit ce qu'elle valoit; ce qui s'exécuta, en lui faisant compter cinq mille francs qu'Euloge distribua lui-même aux pauvres. Depuis cette acquisition, la terre d'Epernai a toujours dépendu de l'Eglise de Reims, et les Comtes de Champagne en étant devenus maîtres, en faisoient hommage à l'Archevêque.

St. Remi fait bâtir une chapelle à Epernai.

Quoiqu'il y eût des salles particulières où l'on célébroit les saints Mystères, il n'y avoit point encore de Chapelle à Epernai. St. Remi n'eût pas plutôt acheté à Euloge son château, qu'il y en fit bâtir une,

capable de contenir ce qu'il y avoit de chrétiens dans la ville. Ce fût là le premier édifice sacré qu'Epernai vît élever au vrai Dieu.

An 533.

Révolte de Chramne.
Gr. Tur. Lib. 4.

Le peuple qui voyoit avec joie s'accroître de jour en jour le nombre des fidèles, vivoit heureux et paisible sous ses Rois chrétiens, lorsqu'Epernai commença à éprouver le premier des fléaux qui devoient dans la suite le réduire tant de fois. Après la mort de Théodebalde, fils de Théodebert, Chramne, fils de Clotaire, se révolta contre son père, qui sans prévoir les suites funestes que pouvoit avoir son procédé, s'empara de l'Austrasie, sans l'agrément de Childebert; celui-ci irrité d'une conduite si hardie, se réunît à Chramne dont il

favorisa la rébellion ; souleva les Saxons de la Thuringe, et répandît ensuite le bruit de la mort prétendue de Clotaire. Sur cette fausse nouvelle, il pénétra dans la Champagne et le Soissonnois, commît des ravages affreux dans le Rémois, pilla Epernai, et fît une horrible boucherie de ses habitans.

La ville fût long-temps à se relever de ses pertes. Elle commençoit pourtant à oublier le nom terrible de Childebert et ses massacres, lorsque Chilpéric, Roi de Soissons, profitant de l'éloignement de Sigebert qui étoit allé sur le Rhin, subjuguer les Huns, vînt en Champagne, à la tête d'une armée considérable, assiégea et prît la ville de Reims avec quelques autres places

An 562.

Chilpéric entre en Champagne et prend Epernai. Aimo. Liv. 3. ch. 6.

voisines parmi lesquelles étoit Epernai. Mais ce pays riche répara bientôt ses désastres, et se fût encore trouvé heureux, si Chilpéric dont les guerres avoient épuisé le trésor, n'eût mis sur les vignes, et sur les serfs, des impôts si excessifs, que la plupart des habitans d'Epernai et du vignoble, totalement rebutés, abandonnèrent leurs possessions.

An 565.

Impôts excessifs de Chilpéric.
Gr. Tur. Lib. 4.

Pendant que les peuples gémissoient sous les fléaux que le Ciel leur envoyoit, et qu'ils étoient accablés sous les impôts de leurs Rois; deux femmes, l'horreur de la nature, Brunehaut et Frédegonde, leur préparoient encore d'autres malheurs, en inspirant aux Rois leurs maris, la haine dont elles étoient dévorées. Aussi Sigebert et Chil-

An 574.

Crimes de Brunehaut et Frédegonde

péric fûrent-ils presque toujours en guerre. La France épuisée d'hommes et de finances, commençoit pourtant à voir réunir ces deux cruels rivaux, déjà l'homme paisible se flattoit de voir succéder au carnage et à l'horreur des combats, la plus douce tranquilité ; lorsque Chilpéric s'étant ligué avec Gontran, Roi de Bourgogne, entra brusquement dans la Champagne, avec des corps de troupes séparés ; mettant à feu et à sang les bourgs et les villages du Rémois. Mais Sigebert ayant assemblé promptement deux armées, marcha contre Chilpéric, dont il tua le fils, le força lui-même à s'enfuir et à s'enfermer dans Tournai.

Frédegonde, furieuse, capable des plus grands crimes, ne le laissa

pas jouir long-tems du fruit de sa victoire ; plaine de l'idée de se venger, elle résolût de faire assassiner le vainqueur ; gagna pour cet effet deux hommes aussi pervers qu'elle étoit elle-même, et qui commîrent impunément cet attentat.

An 576.

Childebert est couronné Roi d'Austrasie.

Après la mort de Sigebert, son fils Childebert, agé de cinq ans, fût couronné Roi d'Austrasie, à laquelle il réunît la Bourgogne, après la mort de Gontran. Childebert non content de ces deux Royaumes, résolût d'y joindre encore celui de Soissons, et d'en chasser Frédegonde avec son jeune fils Clotaire II, qui avoit été déclaré Roi de Neustrie. Dans ces pensées ambitieuses, il fît tous les préparatifs qu'il crût nécessaires pour la réussite de son entreprise ;

An 593.

Childebert veut s'emparer du royaume de Soissons.

Gest. Franc. cap. 36.

PA. DIAC. Lib. 4

entreprise ; leva une armée nombreuse à qui il donna des Généraux expérimentés, et fit marcher cette armée sur Soissons, afin de s'en emparer, ainsi que des autres places importantes. Mais Frédegonde qui étoit campée sur les frontières du Soissonnois, n'en fût point déconcertée ; tenant entre ses bras son jenne fils Clotaire, elle fait la revue de ses troupes à Braine, et harangue elle-même ses soldats qu'elle comble de largesses ; forte de cette armée, elle veut encore joindre le stratagême à la valeur.

Stratagême de Frédegonde. D. Le-Long Liv. I.

La Cavalerie Françoise avoit alors l'usage pendant la nuit, de laisser paître librement ses chevaux, et pour les retrouver plus aisément,

on leur mettoit une sonnette au cou. Frédegonde profite de cet usage, fait attacher des sonnettes au cou de tous ses chevaux, et commande à chaque cavalier de porter à la main une grosse branche d'arbre bien feuillue. Aussi-tôt que la nuit est arrivée, elle donne ordre de s'avancer, afin de se trouver avant le jour à portée du camp ennemi. Au point du jour, un soldat Austrasien étant sorti du camp, reste tout étonné. « Que vois-je sur les hauteurs, » s'écrie-t-il à ses camarades ? Je » crois appercevoir un bois taillis; » hier au soir cet endroit me pa» roissoit découvert. » Les autres se mocquent de lui, et veulent lui persuader qu'ayant trop bu la veille, il n'a pu voir ce qui étoit réellement. » N'entends-tu pas, disoient-ils, les

» sonnettes de nos chevaux qui pais-
» sent le long de cette petite forêt. »

Comme ils parloient encore, la prétendue forêt s'ébranle, un bruit effroyable de trompettes et d'autres instrumens de guerre, se fait entendre, et les soldats poussant de grands cris, assaillent de toutes parts les Austrasiens, qui ne s'attendant point à cette attaque, sont tous mis en fuite. Envain le Duc Vintrion veut-il les railler ; sourds à sa voix, 30000 François sont massacrés impitoyablement, abandonnant à Frédegonde une victoire complette.

Massacre de trente mille François.
D. LE-LONG. Liv. I.

Fière de ce succès, elle s'avance avec son armée jusqu'à Reims, mettant tout à feu et à sang. Epernai trop foible pour se défendre, fût

Frédegonde pille Epernai.

encore pillé, et vît Frédegonde ramener à Soissons ses troupes chargées de ses dépouilles.

An 596.

Les Archevêques font bâtir à Epernai une église pour servir de Paroisse.

STAPART.

Il est étonnant qu'au milieu de tant de destruction et de carnage, Epernai se soit agrandi comme il fît. Car, trois ans après les guerres de Childebert et Frédegonde, l'Eglise que St. Remi avoit fait bâtir à Epernai, dans son château, se trouva si étroite, que ses successeurs fûrent obligés de faire élever dès l'an 596, un Temple en l'honneur de Notre-Dame, d'autres disent de la Sainte Croix, pour contenir tout le peuple, et servir de paroisse à la ville. Ce Temple faillît ne pas durer longtemps. La Reine Brunehaut voulant affermir sur le Trône d'Austrasie, Sigebert, fils aîné de Thierri, fit

marcher lui-même ce Prince à la tête d'une armée contre la Champagne. Mais les Seigneurs Austrasiens mécontens du gouvernement de Brunehaut, abandonnèrent Sigebert, pour prendre le parti de Clotaire qui le fit périr, ainsi que la Reine à qui il fit souffrir les supplices les plus infâmes et les plus cruels. Ce fût ainsi que Clotaire réunît toute la Monarchie françoise; qu'il y ramena la paix dont elle avoit été privée sous les différens Rois ou ambitieux qui l'avoient tyrannisée si long-temps.

C'est l'unité d'un gouvernement, qui peut seule en assurer le repos. Tant que la France avoit été remplie de petits seigneurs souverains et presque indépendans, ces hommes, ambitieux et turbulens, jaloux de

fairé parade d'un pouvoir que leur avoit accordé la foiblesse des Rois ; répandirent à grands flots le sang de leurs malheureux sujets ; tant que les Administrations départementales n'eûrent pas la loi pour règle invariable et unique de leurs Arrêtés, le peuple eût lieu de trembler pour sa véritable liberté, ses propriétés, ou son existence.

An 625.

Effets du règne paisible de Clotaire.

MARLOT. T. 1. p. 236.

Le règne paisible de Clotaire et de ses successeurs permît aux Chrétiens de se livrer à toute la tendresse de leur piété. On vît paroître un grand nombre de Saints, parmi lesquels fûrent St. Balderic, fils du Roi Sigebert I, et sa sœur Ste. Bove; le Prêtre St. Sindulphe, dont Hincmar de Reims fit tranporter le corps, dAusonce en l'Abbaye d-Hautvillers,

proche Epernai ; St. Nivard et St. Berchaire.

Saint Berchaire étoit un Gentilhomme d'Aquitaine. Plein des sentimens de religion que lui avoient inspirés son père et sa mère, il refusa les emplois que lui offroient ses talens et sa naissance, n'en trouvant point de plus honorables que celui de servir son Dieu. La réputation de sainteté qu'avoit St. Nivard, le fit quitter les bords de la Loire qu'il habitoit, pour venir à Reims trouver le St. Archevêque, et lui communiqua le desir qu'il avoit d'entrer dans l'Etat ecclésiastique. St. Nivard qui connoissoit sa vocation, le confirma dans ses bonnes résolutions ; l'envoya dans les Vosges, à l'Abbaye de Luxeuil, pour y embrasser

St. Berchaire fait bâtir l'Abbaye d'Hautvilers
Du-Roch. page 815.

la règle que St. Colomban y avoit établie ; mais il n'y resta pas long-temps. St. Nivard qui avoit eu des preuves de son habilité, l'en fît revenir pour lui donner toute sa confiance, et l'employer dans ses affaires. Bientôt le vertueux Berchaire gagna l'amitié du Prélat, qui rarement visitoit son Diocèse, qu'il ne se fît accompagner du saint Anachorète.

An 650. Epernai étoit alors une des principales Terres de l'Eglise de Reims ; St. Nivard s'y plaisoit beaucoup, et y alloit souvent avec St. Berchaire, pour s'y délasser de leurs fatigues. Un jour donc que ces deux saints personnages y venoient dans cette intention, s'étant trouvés fort las, ils fûrent obligés de s'arrêter à Haut-villers, qui n'étoit alors qu'une espèce

le pré entouré de bois et de vignes. Ils s'assîrent sur l'herbe, à l'ombre d'un arbre dont le pied étoit arrosé par un petit ruisseau. (1) St. Nivard s'y endormît, appuyé sur les genoux de Berchaire qui s'amusoit à considérer la campagne, et les sinuosités de la Marne que la belle saison avoit couronnée de fleurs. Tout-à-coup un pigeon s'envola avec grand bruit de l'arbre sous lequel il reposoit. Berchaire étonné observe cet oiseau qui vole en rond, jusques par trois fois, et dans un certain espace; croit que c'est une révélation que le Ciel lui envoie; que c'est dans cet endroit qu'il faut que soit bâti le Monastère que St. Nivard

(1) La source de ce ruisseau, s'appelle encore aujourd'hui *Fontaine de Saint Nivard.*

vouloit fonder dans l'étendue de son Diocèse.

Dès que le St. Prélat fût éveillé, Berchaire lui fît part de sa vision, et de l'idée qu'elle lui avoit donnée. L'Archevêque approuva cette idée, acheta le terrein, qui selon Flodoard, appartenoit à Bavon et à Balden, deux frères qui en étoient seigneurs; et chargea Berchaire du soin de faire construire l'édifice, dans l'enceinte que le pigeon avoit marquée par son vol. Le zèle et l'industrie du saint ami de l'Archevêque, firent bientôt achever cet édifice, dont le maître-autel fût placé à l'endroit même de l'arbre d'où l'oiseau s'étoit envolé. St. Nivard donna au Monastère de grands revenus, qu'il tira tant de ses épargnes, que des dons qu'il

Hist. Rem. Lil. 2 cap. 7

sollicita de plusieurs Seigneurs de la Cour ; le peupla ensuite d'un grand nombre de Reclus, à qui il donna en 650 St. Berchaire pour premier Abbé.

Pélerinage de Ste. Hélène.

Il y a à cette Abbaye un grand pélerinage qu'y établit la dévotion qu'ont eu de tout temps plusieurs fidèles, aux reliques de Ste. Hélène, apportées de Rome en 844, par le Prêtre Teudegise. La beauté de la saison dans laquelle se fait ce pélerinage, y conduit un nombre considérable de jeunes gens d'Epernai et des environs, qui après avoir satisfait leur piété, se livroient autrefois à des plaisirs innocens, mais qui depuis long-temps s'abandonnent souvent à des excès scandaleux.

L'Abbaye de St. Nivard fût brûlée en 1450, et réparée des aumones des habitans du pays. Elle le fût encore en l'an 1562 par les Calvinistes, et rebâtie une seconde fois par les Religieux, qui la fîrent beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant. Elle subsista en cet état jusqu'en 1791, qu'elle fût vendue et démolie, à l'exception de l'Eglise, qui sert encore aujourd'hui d'Eglise paroissiale.

An 660.

Fondation de l'Abbaye d'Avenai.

Gal Chr. Tom. 9.

Ce fût environ dix ans après, que fût fondée l'Abbaye des Bénédictines d'Avenai, à un myriamètre (2 lieues) d'Epernai et d'Hautvillers, par St. Gombert, frère de St. Nivard, et par Ste. Berthe, son épouse. Cette sainte souffrît le martyr des mains de ses propres parens irrités de se

voir privés de sa succession, par la donnation qu'elle avoit faite à cette Abbaye, qui fût brûlée par les Calvinistes en 1567. Mais dix ans après elle fût parfaitement rétablie, et considérablement agrandie par l'Abesse Françoise de la Marck. En 1754 elle fût encore incendiée, reconstruite aussi-tôt et embellie par les soins de l'Abbesse M.e de Boufflers. Depuis huit ans, il n'existe plus que la place.

Avenai avoit autrefois, comme Hautvillers, un pélerinage célèbre à Ste. Berthe. Cette Sainte avoit près du Monastère une Chapelle qu'on lui avoit consacrée; c'étoit là qu'on conduisoit les insensés, qu'on étendoit dans une fosse devant l'autel, attendant en cette posture leur gué-

Pélerinage de Ste. Berthe.

rison. J'ignore si Ste. Berthe fit beaucoup de merveilles de cette espèce ; mais quoiqu'il en soit, je regrette beaucoup aujourd'hui que la foi soit si diminuée parmi les François, ou que la Sainte ne fasse plus si fréquemment les miracles qu'on lui attribue ; il y a tant d'*insensés* à guérir !

An 716. Epernai qui avoit joui quelque temps avec la France des douceurs de la paix, ne tarda pas sous le règne de Chilpéric II, à revoir les horreurs de la guerre, et à en éprouver tous les malheurs. Plectrude, femme de Pepin, avoit fait enfermer dans une prison Charles Martel, fils naturel de son mari et d'Alpaïde, sa concubine ; mais pendant la guerre qu'elle faisoit à Rainfroi, pour

maintenir Théodald dans la place de Maire du Palais, que le peuple révolté avoit donnée au premier, Charles s'échappa de sa prison, se mît à la tête d'une poignée de soldats Austrasiens, et marcha hardiment contre le Roi Chilpéric, qui commandoit les Neustriens. Chilpéric fût vaincu en deux batailles différentes, et poursuivi jusqu'à deux lieues de Paris, où Charles fit proclamer Roi un certain Clotaire, dont on ne connoit que le nom. Le vainqueur enflé de ces succès, et sûr de la valeur de ses troupes, marcha presque aussi-tôt sur Reims dont St. Rigobert son parrain étoit Archevêque.

Le Prélat qui connoissoit le caractère sanguinaire et ambitieux de An 720.

St. Rigobert fait fortifier son Château d'Epernai.

STAPART.

son filleul, ne jugea pas à propos de l'attendre avec sécurité, et donna ordre sur-le-champ de fortifier son Château d'Epernai, avec le plus de célérité possible, afin de s'en faire un refuge, en cas que Charles voulût l'attaquer. En effet, les fortifications n'étoient pas achevées, qu'on vît paroître les Austrasiens aux portes de Reims, dont ils vouloient s'emparer, pour piller les trésors de cette Eglise. Charles ne fit cependant aucun effort pour entrer, et se contenta de sommer la ville de lui ouvrir ses portes. Mais Saint Rigobert lui répondit : « qu'il n'en accorderoit l'entrée qu'au » parti victorieux. »

An 765.

Prise d'Ep. par Ch. Mart.

Charles Martel, comme un autre Robespierre, ne vouloit point dans ces temps là de *Modérés*. Qui n'étoit

pas avec lui étoit contre, et qui n'étoit pas l'esclave de ses volontés étoit son ennemi juré. Moins ridiculement ambitieux pourtant, mais non pas moins cruel que le vil tyran de la République, sans considérer les liens du sang, de l'amitié ou de la reconnoissance, il faisoit payer de la tête ou de la proscription, une indifférence que commandoient souvent la sagesse ou le devoir. Charles fût donc irrité de la réponse de Rigobert, et le menaça de le chasser de Reims, si jamais il revenoit triomphant. Il triompha en effet, s'empara de Reims, d'Epernai et de plusieurs autres places de la Champagne, et exila St. Rigobert, dont il auroit dû plutôt admirer le courage et les vertus.

An 765. La France fût encore quelque temps sans être le théatre de la guerre. Charles, fils aîné de Pepin, eût un règne glorieux aux François, et avantageux à l'Eglise. Il avoit étendu ses conqêtes en Espagne, en Allemagne et dans l'Italie; avoit travaillé à réparer autant qu'il lui fût possible, les maux que causoient l'ignorance, les abus et les désordres des temps : mais Louis son fils et ses deux petits fils Lothaire et Louis, vînrent troubler cette paix.

Règne heureux de Charles, fils de Pepin.

An 822.

. . . . . .

An 823. Louis, après la mort de l'Impératrice Hermengarde, avoit épousé Juditht, fille du Comte de Guelphe. Elle lui donna un fils nommé Charles, qui entra en partage avec ses frères du premier lit. Ce fût là la cause de la jalousie qui désola une

Conduite horrible des trois frères, Louis, Lothaire, et Charles.

partie de la France, et particulièrement la Champagne, et Epernai; car les trois frères Lothaire, Louis et Charles, après en avoir agi à l'égard de leur père d'une manière à révolter contre eux la plupart des seigneurs et des peuples, n'avoient cessé de faire entre eux, pendant plus de vingt ans, la guerre la plus affreuse. Charles vaincu et tourmenté par les Normands, avoit été obligé de donner à Regnier leur Général, sept mille livres pésant d'argent, et s'étoit vu contraint de céder aux Nobles une grande partie de biens ecclésiastiques. C'est ainsi qu'il avoit cédé à Nithard, Hanappe avec l'autel et ses dépendances; au Comte Ricuin, Leuilli; à ses vassaux mêmes, plusieurs terres de l'Eglise de Reims, telles qu'Epernai et Cormici.

An 843.

Foiblesse de Charles.

FLODOARD *Lib.* 3. *Conc. Bellos Tom.* 7. *pag.* 1812.

Mais à la sollicitation d'Hincmar, successeur d'Elbon, Epernai, Leuilli, Cormici et d'autres biens de son Eglise avoient été rendus.

An 846.

Tenue des Plaids à Epernai.

STAPART et FLEURI. Hist. ecclés. T. 10. p. 913.

Les Seigneurs à qui ces restitutions ne plaisoient pas, prièrent le Roi de convoquer les Plaids, (1) afin de pouvoir faire leurs réclamations. Charles le Chauve qui règnoit alors, les convoqua à Epernai. Un grand nombre d'Evêques, de Seigneurs, et des plus Notables du Royaume s'y trouvèrent; les Seigneurs firent sentir les pertes qu'ils avoient faites dans les guerres précédentes, pendant lesquelles tous leurs biens s'étoient trouvés envahis ou vendus,

(1) Les Plaids, *Placita*, étoient des Assemblées des principaux Seigneurs et Ecclésiastiques du Royaume.

ce qui les avoit forcés à les rependre lorsqu'ils l'avoient pu ; les Evêques se plaignîrent précisément de ce qu'avançoient les Seigneurs : que ceux-ci s'étoient emparés des grands domaines qu'ils possédoient.

Je veux bien croire que les Evêques ne se plaignoient pas à tort. Je sais tout ce qu'on dit, et ce qu'il en est touchant le respect dû aux biens ecclésiastiques ; mais je sais aussi les maux que firent à la France et à la Religion, la manière dont les Prélats revendiquèrent souvent leurs justes droits. Ecclésiastique et Catholique, graces à Dieu, je veux qu'on ait pour l'Eglise et ses propriétés, tous les égards qu'on lui doit ; mais comme Citoyen, je dirai aussi qu'il n'est pas de Jésus-Christ

ne se mettre en rebellion contre l'autorité qui réclame pour les besoins connus de l'Etat, une portion superflue de ces biens trop souvent employés à scandaliser les peuples. N'est-ce pas aux ministres d'un Dieu pauvre, soumis et plein de douceur, à donner aux premiers Magistrats des exemples de ces vertus, et à les engager ainsi à n'agir avec l'Eglise, que d'une manière conforme aux saints canons ?

Mais du temps de Charles le Chauve, les Evêques comme ceux de nos jours, ne mîrent pas toujours en pratique ces belles maximes. Qu'arriva-t-il ? pas à beaucoup près ce dont une pareille conduite fût la cause ou le prétexte. On ne vît alors ni proscription, ni noyades, ni fusillades,

ni déportations; la religion fût toujours honorée et protégée, mais le Roi renvoya tranquillement les Evêques dans leurs Diocèses respectifs, et ne leur accorda que ce qu'on ne pouvoit leur refuser, c'est-à-dire, dix-neuf articles que les Seigneurs choisîrent dans les quatre-vingt du Concile de Meaux, tenu un an auparavant, et qui regardoient principalement les Ecclésiastiques, ayant eu soin d'en retrancher tout ce qui pouvoit tendre à les corriger eux-mêmes.

J'ignore quels fûrent les dix-neuf articles du Capitulaire d'Epernai, mais voici les plus remarquables de celui de Meaux, tels qu'ils sont rapportés dans l'Histoire ecclésiastique de M. l'Abbé Fleuri.

Les Evèques décrètent, après s'être plaints :

Tom 10. page 382. » Que le Roi et les Seigneurs logeant dans les maisons épiscopales, y font loger des femmes et des personnes mariées, et y séjournent long-temps. »

» Que les passages du Roi sont des occasions à sa suite, de piller les villes. »

I. » .... Les Evêques n'abuseront point de leur loisir, mais s'occuperont à prêcher, corriger, donner la confirmation, et résideront dans leurs villes, hors le temps de leurs visites. »

II. » .... Chaque Evêque aura près de soi une personne capable d'instruire les autres. »

» Les Clercs ne porteront point

» les

» les armes, sous peine de déposi-
» tion. »

» Les Evêques ne prêteront point
» de serment sur les choses sain-
» tes. »

» Le Roi pourvoira au rétablis- XLI.
» sement des Monastères qui sont
» donnés à des particuliers en pro-
» priété. »

» Il enverra par le Royaume des XLII.
» Commissaires pour faire un état
» exact des biens ecclésiastiques que
» lui ou son père ont donnés en
» propriété par subreption. »

» On défend aux Corévêques les XLIV.
» fonctions proprement épiscopales. »

» On ne consacrera le Saint-Crê-
» me que le jeudi saint. »

» Si un Evêque ne peut faire ses
» fonctions pour cause de maladie,

» c'est à l'Archevêque à y pourvoir,
» de son consentement.

XLVIII. » Les Prêtres ne baptiseront que
» dans les Eglises baptismales, et
» aux temps réglés, si-non pour
» cause de nécessité. »

» LesClercs qui viennent dans nos
» Diocèses avec leurs Seigneurs,
» n'exerceront point leurs fonctions,
» s'ils n'apportent des lettres for-
» mées de leurs Evêques, et on
» les instruira encore de leurs de-
» voirs. Mais si les Seigneurs pré-
» sentent des Clercs pour être or-
» donnés, on les avertira de les
» renvoyer aux Evêques des Dio-
» cèses desquels ils sont tirés, pour
» y être ordonnés, ou avoir leurs
» démissoirs. »

LII. » On ne fera point d'ordinations
» absolues, et ceux qui seront or-

» donnés pour des tîtres, auront passé
» au moins un an dans un Clergé
» réglé, ou dans la cité, c'est-à-dire
» la ville épiscopale, afin que l'on
» puisse connoître leur doctrine et
» leurs mœurs. »

» Les Chanoines vivront en com-
« munauté, suivant la constitution
» de l'Empereur Louis. »

» Le Roi ne prendra point de LIII.
» Chanoine à son service, sans le
» consentement de l'Evêque. »

» Les Evêques disposeront selon LIV.
» les canons, des tîtres cardinaux
» des villes et des faubourgs. »

» Les Moines n'iront point à la LVII.
» Cour, sans l'autorité de l'Evêque;
» et les Evêques ou les Abbés ne
» les emploieront point à faire leurs
» messages ou gouverner leurs mé-
» tairies, sous présexte d'obédience. »

LIX. » Un Moine ne sera point chassé
» du Monastère sans la participa-
» tion de l'Evêque ou de son Vi-
» caire, qui réglera sa manière de
» vie, afin qu'il ne se perde pas
» entièrement. »

LXXI. « Chaque Evêque aura par devers
» soi des lettres du Roi, en vertu
» desquelles les Officiers publics
« seront obligés de lui prêter se-
» cours, pour l'exercice de son mi-
» nistère. «

LXXII. » On n'enterrera personne dans les
« Eglises, comme par droit hérédi-
» taire, mais seulement ceux que
» l'Evêque ou le Curé en jugeront
» dignes, pour la sainteté de leur
» vie, et on n'exigera rien pour le
» lieu de la sépulture, suivant l'au-
» torité de St. Grégoire, dans une
» lettre à Janvier de Caillari, »

» On exhorte les Seigneurs et les LXXIV.
» Dames à empêcher dans leurs mai-
» sons le concubinage et la débau-
» che, et à autoriser leurs Cha-
» pelains pour instruire et corriger
» leurs domestiques. »

» *Comme l'on donnoit quelquefois* LXXV.
» à des Laïques, les Chapelles des
» Maisons royales, le Roi est ex-
» horté à ne pas permettre qu'ils en
» prennent les dîmes, mais ils les
» laisseront aux Prêtres, pour les
» réparations, le luminaire et l'hos-
» pitalité. »

» Les Comtes et les autres juges LXXVI.
» ne tiendront point leurs audiences
» depuis le mercredi des cendres,
» et on fêtera l'octave de Pâques LXXVII.
» entière. »

» On observera tous les Capitu- LXXVIII.
» laires ecclésiastiques de Char-

» lemagne et de Louis le Débon-
» naire. »

LXXIX. » Par ces réglemens, disent les » Evêques, nous ne prétendons pas » déroger à la sévérité de la disci- » pline ecclésiastique; mais quicon- » que méprisera ce qui est ainsi or- » donné par l'autorité pontificale et » royale, s'il est Ecclésiastique, sera » déposé par le Concile; s'il est » Séculier il sera privé de sa dignité » et banni par la puissance du Roi. »

LXXX. » Les Evêques assemblés repré- » sentent au Roi, que lui-même les » a priés de faire ces canons, et » l'exhortent à exécuter ceux qu'il » a déjà résolus et signés de sa main » comme ceux de Coulaines et de » Beauvais. »

Mais le Roi sur la puissance du-

quel les Pères du Concile avoient compté, refusa sa confirmation à tous ces réglemens, il n'y eût qu'aux Plaids d'Epernai, comme je l'ai dit plus haut, qu'il en confirma dix-neuf.

Les Evêques, d'après l'ordre du Roi, sortîrent donc de l'assemblée et quittèrent Epernai; mais leur départ n'y ramena pas pour cela la concorde ni la paix. Chaque parti eût ses partisans; Epernai même fût également divisé, et l'on se sépara enfin, sans être entièrement d'accord.

Ces divisions fûrent cependant bientôt éteintes par celles que causa le sentiment sur la prédestination d'un Moine nommé Gotescalc, fils

An 847.

Hérésie de Gotescalc.

d'un Comte Saxon, qui s'étoit retiré dans le monastère d'Orbais. Gotescalc fût cité par Hincmar à un Concile de Quierci. Le Roi Charles et treize Evêques y assistoient, mais il ne voulût pas abandonner ses opinions; ce qui le fit déclarer hérétique incorrigible, et comme tel dégradé du sacerdoce. Il fût de plus fustigé durement, contraint de jeter au feu ses écrits, et condamné à être renfermé le reste de ses jours dans l'Abbaye d'Hautvillers proche Epernai, où son opiniâtreté fit qu'Hincmar lui refusa même à la mort, les sacremens et la sépulture ecclésiastique.

An 849

Punition de Gotescalc. concile de Quierci.

Le vin de Champagne avoit alors une autre réputation que celle que les Parisiens ou leurs Docteurs lui

accordent aujourdhui. Ceux-ci prétendent que le vin de Champagne est extrêmement nerveux ; cela peut être pour ceux qui en font excès, quoique la maladie de nerfs ne soit pas plus fréquente en Champagne, qu'en Normandie, en Flandre ou en Bourgogne. Ils recommandent par conséquent à quiconque veut vivre long-temps, d'éviter le *Champagne*, et de ne boire que du *Bourgogne*. Hincmar de Reims pensoit différemment, lorsqu'il écrivoit à Pardule, Evêque de Laon, qui relevoit d'une grande maladie qu'il avoit faite en Allemagne: » mon » père, je me réjouis de votre ré- » tablissement, vous regardant après » Dieu comme mon meilleur appui » et ma consolation dans l'adversité. » Je vous avoue que toute assemblée

Lit. Pardul. HINCMAR. T. 2. p. 836.

» m'est à charge en votre absence.
» Ménagez votre santé, et évitez tout
» ce qui peut l'altérer, l'excès du jeû-
» ne, les crudités, le maigre, les qua-
» drupêdes et les oiseaux tués du
» jour; les légumes et les poissons
» pris aussi du jour. Évitez le per-
» sil et les petits poissons. Finissez
» votre repas en prenant quelques
» fêves bien cuites, pour servir à
« la digestion et purger les hu-
» meurs. Usez *des vins d'Epernai,*
» de Mailli, et de Cormici. »

An 856.

Révolte des nobles contre Charles le Chauve.
Hist. Litt. Tom. 5.

Quelque temps après ces vieux avis d'Hincmar, Epernai eût encore de nouveaux malheurs à redouter, car la manière pleine d'égards et d'affabilité, dont Charles le Chauve en avoit agi avec les Nobles, pendant les Plaids, et pendant le Con-

cile de Quierci, ne les empêcha pas de se révolter bientôt contre lui, dans le temps que les Normands venoient de s'emparer de l'isle d'Oissel près de Rouen; mécontens qu'ils étoient de la foiblesse du gouvernement de Charles, qui pour chasser les Normands de leurs conquêtes, n'avoit ni argent ni troupes. Ces Seigneurs appellèrent donc en Neustrie Louis de Germanie, qui ayant détaché Lothaire du parti de son neveu, dont il faisoit toute la resource, marcha avec son armée contre la Champagne, se rendit maître de Laon, d'Epernai et d'une grande partie des Etats du Roi, qui se trouvoient sans défense.

Prise d'Epernai, par Louis de Germanie.

Charles avoit cependant levé une petite armée avec laquelle il s'a-

Charles contraint Louis à s'enfuir.

vança jusqu'à St. Quentin. Il savoit que Louis de Germanie s'y étoit retiré, pour y passer la fête de Noël. Il savoit aussi qu'il avoit congédié ses troupes devenues à charge au pays. Il marcha donc avec d'autant plus de célérité, qu'il couroit à une victoire assurée, puisque son ennemi se trouvoit presque sans armes et sans secours. Louis fût obligé de fuir, au risque d'être fait prisonnier lui-même, ou de perdre la vie, abandonnant à Charles toutes les conquêtes qu'il venoit de faire sur lui.

An 874.

Charles se fait sacrer Roi de Lor. et Empereur des Romains

Charles ne fût pas encore satisfait. Après la mort de Lothaire, Roi de Lorraine, il vînt à Metz s'en faire couronner Roi, et de là passa à Rome, à la tête d'une armée considérable,

pour s'y faire sacrer Empereur par le Pape, à la place de Louis son neveu, qui venoit de mourir. Louis de Germanie fût irrité de cette démarche, et fit encore une fois trembler toute la Champagne, en faisant en France une irruption, avec une nombreuse armée. Reims, Epernai et les environs n'eûrent pourtant qu'une fausse crainte; Louis n'ayant pas voulu attendre le retour de Charles, n'alla point au-delà d'Atigni, et repassa le Rhin.

An 875.

Cruauté de Charles.

Charles après avoir satisfait à Rome son ambition démesurée, y avoit encore assouvi sa cruauté, en arrachant au Pape Jean VIII, la confirmation de la déposition d'Hincmar, Evêque de Laon. C'étoit Hincmar de Reims qui avoit prononcé

cette déposition contre son neveu, à la demande de Charles, dont il eût l'injustice et la bassesse de flatter les passions. Il n'y eût pas de tourmens que le Roi ne fît endurer au malheureux Evêque. Non content de l'avoir exilé, il le rappella au bout de deux ans, pour le jeter dans une prison affreuse, et enfin lui crever inhumainement les yeux. (1)

An 882.

Ravages des Normands.

D. Le-Long Liv. I. Stapart.

Son Oncle ne survêcût pas longtemps à cet attentat. Les Normands et les Danois ne trouvant pas dans

---

(1) Le Jésuite Cellot appelle sérieusement cette conduite du Prince envers l'infortuné Prélat : *Pulcherimum clementiæ regiæ munus et vestigium.* Le plus beau monument de la clémence d'un Roi, et le plus grand bienfait qu'il puisse accorder.

le pays qu'ils habitoient de quoi satisfaire aux besoins de leur nombreuse population, s'unîrent ensemble, pour aller chercher ailleurs des contrées plus fertiles et plus heureuses, où ils pussent s'établir. La France leur offroit ces avantages; ils y entrèrent donc en nombre très considérable, par les Provinces du Nord. Il n'y eût point d'excès auxquels ne se portassent ces Nations barbares, qui semèrent par-tout devant eux la terreur et la désolation, malgré la résistance qu'on leur opposa. Ils eûrent bientôt pénétré en Champagne; prîrent et pillèrent Reims, et forcèrent Hincmar lui-même à abandonner sa ville, pour venir se refugier dans son château d'Epernai. Il y apporta avec lui le corps de St. Remi et de St. Rigo-

Hincmar se réfugie dans son Château d'Epernai.

bert. En passant la Marne, il en fit rompre le pont qui n'étoit alors que de bois, afin que la rivière servît de barrière à ces ennemis farouches. Mais les Normands n'en avancèrent pas moins sur Epernai, ce qui obligea Hincmar qui ne s'y croyoit pas en sûreté, de quitter cette ville, pour se retirer bien vîte, avec le corps des deux saints Archevêques, dans l'Abbaye d'Orbais, où il les déposa.

Hincmar meurt dans son château d'Epernai.

Les Normands s'étant retirés, Hincmar fit réparer l'Eglise de St. Jean, bâtie dans son château d'Epernai, par St. Remi qui l'avoit consacrée sous l'invocation de ce St. Précurseur. Pendant qu'il étoit occupé à ces réparations, il y décéda, accablé sous le poids des années, en l'an 882. Les habitans selon l'in-

tention de leur Archevêque, achevèrent les réparations qu'il avoit commencées, consacrèrent l'Eglise à St. Remi, d'après l'avis d'Hincmar, et l'inhumèrent lui-même dans cette Église. (1)

Après la mort d'Hincmar, Foulques et Hervé, ses successeurs et Seigneurs d'Epernai fûrent deux fois la cause de la ruine totale de cette ville. Eude, Comte de Paris avoit été proclamé Roi dans une assemblée tenue à Compiegne, mais son gouvernement révolta plusieurs Sei-

An 888.

Révolte des Seigneurs et de l'Archev. de Reims, contre le roi Eude.

D. Le-Long Liv. I.

(1) C'est le sentiment le plus raisonnable qu'Hincmar fût enterré dans l'Eglise de St. Jean-Baptiste, qui ne fût pas reconstruite avant la mort de l'Archevêque, comme le dit M. Stapart, mais après; et ce seroit aussi après cette réparation, qu'elle auroit été consacrée à S. Remi.

gneurs, qui résolûrent de mettre le Prince Charles sur le Trône. Vulgaire son neveu se déclara même en faveur des révoltés, portant l'insolence jusqu'à tirer l'épée contre le Roi, en plein Parlement. Eude craignant tout de ce Seigneur turbulent, le fit arrêter à Laon et trancher la tête. L'Evêque Didon pour inspirer plus d'horreur de la révolte de Vulgaire, lui refusa les derniers sacremens, et la sépulture ecclésiastique. Mais ces châtimens terribles ne fîrent qu'irriter les partisans de Charles. Foulques pendant l'éloignement du Roi Eude qui étoit allé dans l'Aquitaine appaiser un soulévement, se fit assister des Evêques de Laon, de Soissons, de Noyon, de Terouane; et donna l'onction royale à Charles agé de quatorze ans.

A cette nouvelle, Eude revint en toute diligence de l'Aquitaine, attaqua Charles qu'il battît; assiégea Reims l'année suivante; ravagea Epernai, et fit renverser la citadelle que l'Archevêque y avoit fait construire, (1) ainsi que celle d'Omont.

Eude ravage Epernai, et renverse sa Citadelle.

Ce fût presque au milieu de cette désolation de sa Patrie, que Flodoard nâquît à Epernai, l'an 894. Cet

An 894.

Naissance de Flodoard. Dictionn. de Moréri. T. 3. p. 71.

(1) Cette citadelle tant de fois renversée et relevée, étoit construite sur le même terrein qu'occupoit la maison de campagne d'Euloge, au-dessus de l'établissement des tanneurs; et par son agrandissement et ses fortifications, s'étendoit depuis la partie basse du faubourg de la Folie, jusqu'à la partie haute de celui des Mariniers, se trouvant ainsi défendue à l'Ouest par le ruisseau de Cubri, et au Nord par la Marne.

homme illustre, l'un des plus grands ornemens du dixième siècle, étoit Prêtre et Chanoine de Reims. Il avoit été depuis nommé Curé de Cormici, mais le mépris qu'il avoit témoigné pour Hugues, en ne voulant pas approuver sa promotion à l'Archevêché de Reims, lui attira bien des chagrins, et des persécutions. Il fût obligé quatre ans après le voyage qu'il avoit fait à Rome, en 936, de se retirer à St. Martin de Tours, où Hébert le fit arrêter inhumainement, après avoir saisi les revenus ecclésiastiques dont il jouissoit. Il fût ensuite condamné à avoir la ville de Reims pour prison; il y resta pendant cinq mois, jusqu'à ce qu'ayant été conduit à Soissons, il sacrifia enfin son propre sentiment au jugement des Evêques,

Chagrins et persécutions de Flodoard

qui confirmèrent la promotion de Hugues. Cette conduite le fit rentrer en grâce, et on lui donna l'Eglise de Coroi, au lieu de celle de Cormici. Mais il ne la conserva pas long-temps; il remît son Bénéfice entre les mains d'Oldaric, pour se retirer dans la solitude d'un Monastère où il mourût l'an 966.

Ce savant jouissoit d'un telle considération, qu'il fût envoyé pour assister au Concile de Verdun, dans lequel Artholde fût élu Archevêque de Reims. Il avoit été lui-même sur les rangs pour l'Evêché de Noyon; mais il manqua cette place, ce qui l'affligea beaucoup. Adelgage, Evêque de Brême, son ami, tâcha de l'en consoler, en lui répétant ces mots d'un Saint: ». Hélas! je serois

Dict. hist. des Grands hommes. T. 3. p. 605.

» peut-être du nombre des réprouvés
» si j'avois été de celui des Evêques.»

Prêtre vertueux, Théologien profond, Historien savant ; Flodoard réunissoit à toutes ces qualités, le talent de la Poësie. On a de lui trois Traités en vers, l'Histoire des Papes, jusqu'à Léon VII, et les Triomphes de Jésus-Christ et des Saints. Mais les ouvrages les plus intéressans, et qui lui font le plus d'honneur, sont : une Chronique qui commençoit à l'année 877, et dont malheureusement nous n'avons plus que l'année 919 et les suivantes, jusqu'à l'an 966 ; une Histoire de l'Eglise de Reims, que le P. Sirmond fit imprimer avec des notes, l'an 1611, que M. Chêneau, Doyen de l'Eglise de saint Symphorien traduisît en

françois, et qui depuis, fût mise en latin par le Cardinal Baronius. SIGEBER. Cap. 131. de vir. illust.

Epernai vît aussi naître en 1750, Moustalon, Auteur de différens petits ouvrages bien écrits, dont le principal est le *Lycée de la jeunesse*. 2 vol. in-8.°; cet ouvrage excellent et principalement utile à la jeunesse, comme le titre l'indique assez, » offre le tableau historique de l'origine et des révolutions de la langue » françoise, où l'on peut voir facilement à l'aide des exemples, l'état progressif de cette langue dans » chaque siècle. » On y trouve aussi un petit Traité de versification, une idée de la Mythologie, un abrégé de la Grammaire et de la Rhétorique, dont les préceptes sont de la plus grande clarté, et pleins d'exem-

ples bien choisis et instructifs. l'Auteur déjà Philosophe moderne a voulu joindre encore à cette triste et désolante qualité, celle de Poëte françois ; mais ses vers durs et sans imagination, sont tout au plus dignes de la langue Romane du IX siècle, dont il nous donne lui-même des modèles. Je conseille donc à Moustalon que j'estime, de se contenter des fleurs humbles, mais brillantes de la Rhétorique, qu'il peut cueillir avec honneur, sans jamais prétendre aux lauriers d'Apollon. (1)

Mais qu'ai-je besoin de parler de méchans vers, ou d'autres écrits en

---

(1) Soyez plutôt Maçon, si c'est votre talent,
Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
.... que Poëte vulgaire. BOILEAU.

langue

langue romane ? On en composa depuis à Epernai, et la France en est pleine de pareils. Il nous reste de bien plus grands malheurs à nous entretenir ; Foulques, après le ravage d'Epernai et la destruction de sa citadelle, avoit eu pour successeur Hervé, Prélat aussi ambitieux et aussi perfide que lui. Ennemi de Charles, comme Foulques l'avoit été d'Eude, Hervé causa à Epernai les mêmes malheurs. Il n'étoit pas plutôt monté sur le Siége de Reims, qu'il s'étoit empressé de faire reconstruire la forteresse d'Epernai, méditant contre son Roi quelque noir attentat. En effet, par haine contre Charles, il assembla à Fisme les Grands du Royaume, et proclama Roi de France Robert, frère d'Eude ; se trouvant encore deux Rois sur le

An 912.

Conduite perfide d'Hervé.
STAPART.
DU-ROCH.
p. 26.

An 922. même Trône. Cette conduite avoit comme autrefois Eude, irrité l'esprit de Charles, qui après avoir levé dans la Lorraine un corps de troupes considérable, repassa la Meuse; fît des dégats horribles dans tout le Rémois; prît le Château d'Omont, et détruisît la forteresse d'Epernai qu'il abandonna au pillage.

Charles détruit la fort. d'Eper. qu'il abandonne au pillage.

An 929. Charles mourût sept ans après la destruction de la citadelle d'Epernai, laissant après lui des guerres civiles, encore plus sanglantes que les précédentes. Herbert, Comte de Vermandois fût le principal auteur de ces guerres, qui durèrent jusqu'à ce que vaincu par Raoul, successeur de Robert, compétiteur de Charles, il fût obligé de concluro la paix. Raoul s'étoit ligué contre lui avec

Guerres civiles. FLOD. Tom. 2.

Hugues le Grand, et étoient venus tous-deux jusqu'aux portes de Reims. Hugues qui en étoit Archevêque, avoit donné aux généraux de grands sujets de mécontentement. Raoul, victorieux ordonna pour s'en venger, au Clergé et au peuple de Reims, d'élire un autre Archevêque. Mais ses ordres ayant été sans succès, il fît le siège de la ville, la prît, chassa Hugues de son siége, et y mît, soutenu de plusieurs Evêques de France et de Bourgogne, Artaud, Religieux de St. Remi; après avoir préalablement pillé Epernai, et le Château dans lequel l'Archevêque avoit renfermé la meilleure partie de ses richesses. Herbert de son côté avoit marché contre Châlons dont il s'étoit emparé, et avoit fait prisonnier l'Evêque Bovon. Mais

An 931.

Raoul pille Epernai, chasse Hug. de son siége et fait élire Artaud.

quelque temps après, Raoul ayant rétabli Bovon, étoit revenu attaquer Laon où Herbert s'étoit refugié avec son épouse. Tant de malheurs avoient enfin forcé le Comte de Vermandois à poser les armes.

An 938.

Nouvelles incursions d'Herbert, de Hugues et d'Oton.

Mais pouvoit-on avec un caractère aussi turbulent que celui d'Herbert, compter sur une paix de longue durée? Jaloux de la protection que Louis, fils de Charles le Simple accordoit à l'Archevêque Artaud, et aux biens de son Eglise, il fit des tentatives sur les terres de Reims, accompagné de Hugues le Grand, qui se trouvoit irrité de l'affront que lui faisoit le Roi, en ne voulant plus être gouverné par lui. Othon s'unit aussi à Hugues le Grand son beau-frère et à Herbert, et recom-

mencèrent leurs hostilités sur les terres de l'Archevêque de Reims ; ravagèrent par conséquent Epernai, qui après tant de guerres ne pouvoit être qu'un amas de malheureux, logés dans de pauvres cabanes qui attendoient le même sort. An 940.

A ces troubles en succedèrent encore d'autres ; l'Archevêque Hugues fougué de ce que le Roi Raoul, après l'avoir chassé de son siége de Reims, avoit nommé à sa place le Moine Artaud, forma avec Hugues le Grand et le Roi Louis qui étoit sorti de la prison dans laquelle les Normands l'avoient détenu, le projet de rentrer dans son siége. Il vînt donc avec une armée considérable devant Reims, pour reprendre cette ville. Mais il fût contraint au bout de

An 946.

L'Archev. Hugues assiége Reims

FLODOARD *Chr. Dudo. Lib.* 3.

huit jours, d'en abandonner le siége, et eût le chagrin de voir Artaud confirmé dans l'Evêché de Reims, par les Evêques assemblés à Verdun.

An 947.

Epernai est entièrement ruiné par Hugues.

Cette confirmation irrita encore davantage Hugues le Grand, il mît dans son parti le Comte Thibauld, et vînt ravager le Diocèse de Reims. C'étoit alors le temps de la récolte des vins. Les malheureux habitans d'Epernai croyoient voir dans cette récolte quelque moyen d'adoucir les maux qu'ils avoient endurés il y avoit pèu de temps, leurs espérances et leur joie s'évanouîrent. Ils se vîrent enlever toute cette récolte par Hugues, et réduits au plus grand désespoir par ce Général.

Enfin après bien du sang et des larmes de répandues, il fallût en recourir à un Concile; Hugues s'y vît encore condamné et excommunié comme usurpateur de l'Eglise de Reims. Le Roi pour faire exécuter les décisions du Concile, leva une armée dans la Lorraine. Mais Hugues le Grand aidé des Normands, prît Laon, ravagea le pays, mettant tout à feu et à sang, Louis marcha aussi-tôt contre lui, le battît, et reprît la ville, sans pouvoir cependant s'emparer du fort. Hugues voulût faire sur Laon quelques tentatives, mais elles fûrent toutes sans succès. Par-tout il étoit battu lui ou ses partisans. Artaud s'étoit rendu maître de Couci, Renaud avoit repris Epernai et Chatillon-

An 948.

L'Archev. Hugues condamné et excommunié dans un Concile.

Act. Conc. Mons.

An 949.

Hugues le grand fait la paix avec le Roi.

sur-Marne, (1) et Dodon la forteresse d'Omont, où l'Archevêque Hugues s'étoit enfermé. Tant d'échecs firent abandonner Hugues le Grand de ses alliés, et le forcèrent enfin à faire hommage au Roi à qui il remît le fort de Laon.

---

(1) Chatillon-sur-Marne, est une petite ville ancienne, composée d'environ 250 feux, à 1 kil. 5 hect. (3 l.) d'Epernai. Elle est bâtie sur le sommet d'une montagne couverte de vignes, où l'on voit encore un reste du Château fort que fit construire Hervé, Archevêque de Reims, vers l'an 880, et une fontaine dont l'eau est la seule que puissent avoir les habitans. Chatillon avoit été érigé en Duché par Charles IX, ainsi que Chateau-Thierri, et Epernai, en faveur du Duc d'Alençon. Cette ville a vu naitre le Pape Urbain II, et Gaultier qui fût Chanoine de Reims, après y avoir enseigné la rhétorique en 1202. Ce savant est auteur d'une vie d'Alexandre en vers, divisée en dix livres.

Trois ans après, Conrad à la tête d'une armée de Hongrois, entra en France, fit par-tout des dégats affreux, brûla l'Abbaye de St. Thierri, fondît ensuite sur les terres de Renier, Comte du Hainaut, contre qui il étoit indisposé, parcequ'il l'avoit défait, et qu'il en avoit même été blessé. Il pénétra dans la Bourgogne et la Champagne, portant encore le long de la Marne la consternation et l'effroi.

An 952.

Conrad ravage la Champagne

Pendant cette consternation, et quelque temps après le règne du Roi Louis qui mourût en tombant de cheval, lorsqu'il poursuivoit un loup; les Seigneurs que des guerres si fréquentes avoient adonnés au pillage, commettoient toute sorte d'attentats, dans leurs propres pays,

An 954

Attentats des Seigneurs.

n'épargnant pas même les terres des Eglises de leurs Diocèses. C'est ainsi que le Comte Thibauld avoit usurpé le Château de Couci, et d'autres biens de St. Remi de Reims, qu'Epernai avoit été pris par le Comte Herbert et Renaud, Comte de Rouci, qui n'ayant pas voulu rendre ce qu'il avoit usurpé, et se voyant excommunié par Odalric, ravagea par le fer et le feu plusieurs terres de l'Archevêché.

Ces Seigneurs et une infinité d'autres semblables, avoient dans leurs Seigneuries des Châteaux forts, dont la garnison étoit composée de toutes sortes de brigands et vagabonds, qui se trouvant sans ressource, se mettoient au service de ces Seigneurs aussi immoraux qu'eux, tel étoit le

Château construit proche Vertus, sur le Mont-Aimé. Ce Château très-bien fortifié, dont j'ai vu moi-même les fossés et des murs ruinés, pouvoit avoir environ deux hectares, quinze ares, (quatre arpens) d'étendue. Il y avoit un souterrein aujourd'hui inhabitable, dont l'entrée prenoit de l'intérieur du Château, et s'étendoit au loin dans la campagne. C'étoit dans ces souterreins que les troupes se cachoient, pour en sortir tout-à-coup, et tomber sur les malheureux qui ne se mettoient pas en garde contre ces assassins. (1) Tel

(1) On voyoit encore il y a deux ans, un superbe reste d'une tour de la forteresse. Ce morceau élevé de plus de 20 mètres 5 décimètres (60 pieds), et placé sur la pointe septentrionale de la montagne, bravoit depuis plus de trois siècles, les injures du temps. Mais les habitans du

étoit encore le Château de Mareuil-sur-Ay, bâti au bord de la Marne, dont sa position et sa force le rendoient maître. Il étoit sur-tout redoutable aux bateliers, qui n'osoient passer, sans être attaqués ou dévalisés. (1)

An 967.

Othon II entre en Champagne, et brûle Epernai.

Chr. Nang. GLAB. *Lib.* 1. *ch.* 3. et STAP.

A ces misères domestiques vint se joindre la guerre étrangère. Epernai triste et foible victime de tant de discordes et de passions, travailloit avec ardeur à se relever de ses ruines, lorsque la Nation reprit les armes. L'Empereur Othon II avoit offert la Lorraine à Charles qui

---

pays le firent tomber, à force d'en avoir miné le pied, pour en arracher des pierres.

(1) Ce Château qui depuis long-temps tomboit en ruine a été démoli en 1617, par les ordres de Louis XIII.

l'avoit acceptée. Lothaire jaloux de cette préférence qui augmentoit la puissance de Charles, fît une irruption sur ses nouvelles possessions. Mais l'Empereur pour le punir de son injuste procédé, vînt à la tête de 60000 hommes; entra dans la Champagne, pilla et brûla Epernai. Il s'avança même jusqu'à Paris, dont il incendia les Fauxbourgs. Mais le Roi Lothaire ayant reçu des secours de Hugues Capet et du Duc de Bourgogne, battît l'Empereur, tua une partie de son monde, lui prît une grande quantité de bagages, et le força enfin à se retirer si précipitamment, qu'il crût ne devoir son salut, et celui du reste de son armée, qu'aux prières de St. Volfgand qui l'accompagnoit.

Lothaire mourût vingt ans après An 987.

Hugues-Capet s'empare de la Couronne de France.

cette victoire signalée ; après sa mort et celle de son fils Louis qui ne règna qu'un an, suivant l'ordre naturel de succession, Charles, oncle de Louis devoit hériter de sa Couronne. Mais Hugues-Capet, fils de Hugues le Grand et Chef de la race de nos derniers Rois, eût assez de crédit pour se faire proclamer Roi à Noyon, et sacrer à Reims, par l'Archevêque Adalberon. Charles comme le nouveau Roi pouvoit s'y attendre, marcha contre lui, à la tête d'une armée nombreuse, s'empara d'une grande partie du Diocèse de Reims dont il savoit que l'Archevêque avoit sacré son rival. On croit aisément qu'Epernai qui étoit une des principales terres d'Adalberon, ne fût point épargné. La ville fût pillée et entièrement désolée,

Cependant Hugues-Capet ayant réuni toutes ses forces et les secours que lui fournîrent ses amis, battît en plusieurs rencontres le Prince Charles, et le força ainsi que tous ses autres ennemis, à le reconnoître pour Roi. Il laissa un fils nommé Robert qui parvînt à la Couronne. Ce fût sous le règne de ce Roi aussi doux et sage, que pieux et savant, que la France jouissant enfin d'une certaine tranquilité, apprît à connoître et à bénir les bons gouvernemens.

An 996.

D. Le-Long Liv. 1. et Star.

Epernai à l'ombre de la paix, commençoit à se relever de ses ruines, lorsque Eble de Rouci qui quoique marié à Béatrix de Hainaut avoit succédé à Arnoult, Archevêque de Reims, fit un traité avec Eude

An 1024.

Eble cède la ville d'Epernai aux Comtes de Champagne

Comte de Champagne, et lui céda sa Seigneurie et la ville d'Epernai, qui depuis l'an 496, faisoit partie du Domaine de l'Eglise de Reims, et resta dans celui des Comtes de Champagne jusqu'en 1284.

Eude n'eût pas plutôt pris possession de la ville d'Epernai, qu'il s'occupa à la faire réparer. Le Château se trouvant totalement détruit, le Comte en fit construire un nouveau dans un endroit qu'on nomme encore aujourd'hui la rue du *Château*, où sont l'Auditoire et la Prison. Le terrein étoit bas et exposoit les batimens à l'humidité ; Eude pour éviter cet inconvénient, fit relever le terrein. Il fit ensuite couler l'eau du ruisseau de Cubri dans les fossés de son Château, et de-là

dans ses jardins qui s'étendoient sur-tout vers le Nord.

Lorsque Eude eût fait rétablir la ville et construire le Château dont je viens de parler, il fit bâtir le Monastère d'Epernai. Les fidèles se trouvoient alors sans Eglise. Celle que St. Remi avoit fait élever, et qu'Hincmar avoit fait rétablir ensuite, avoit été entièrement détruite avec le Château près duquel elle étoit. C'est pourquoi le Comte attacha à l'Église paroissiale ce Monastère qu'il dédia à St. Martin, et y établît douze Chanoines séculiers à la collation des Comtes. (1)

An 1032.

Eude fait bâtir l'Abbaye de St. Martin d'Epernai.

---

(1) *Charta fundationis Ecclesiæ Sancti Martini Sparnacensis, diœcesis Remensis ab Odone*

An 1037. Eude mourût cinq ans après, dans son Château d'Epernai. Etienne Thi-

---

Comite Campagniæ Anno Christi 1032.

Scimus quoniam in humanis negotiis mos ille scervatur, ut commissi mensura in debiti redditione detineatur, et quandò quis majoris crediti præfertur cumulatione, tanto solvendi tempore districtiùs exigatur in reddendâ ratione. etc. Voy. Du-Rocheret. p. 625.

Charta confirmationis Fundatæ ecclesiæ Sparnacensis, Anno incaricationis Domini 1053.

Innotescat universis sanctæ matris Ecclesiæ Filiis, sicùt præsentibus similitèr et posteris, qualitèr Odo Comes, atquè Ermengardis Comitissa ipsius uxor nobilissima nèc non et Theobaldus Comes, ejusdem Comitis atquè Comitissæ filius, cùm flagrarem magno amore christianæ religionis, cùm quà toto mentis affectu

bauld son fils, Comte de Champagne, fonda en la Collégiale de son père, un service annuel et perpétuel, pour le repos de son âme; et l'Abbé Thibauld, (1) Président de la Col-

---

desiderarem liberationem et requiem animarum suarum, post dissolutionem corporis, in Sparnaco Episcopali villâ, construxerunt Monasterium, nomini et honori Domini, beato Martino honorificé posteà dedicatum. etc. Voy. DU-ROCHERT. livre *ibid.* page 1.

(1) C'est de cet Abbé Thibauld, que la porte St. Thibauld tire son nom. Il étoit originaire de Provins en Brie, parent et de la famille des Comtes de Champagne. Il vint à Epernai avec Thibauld II, son parrain, lorsqu'il prit possession de cette ville. Quelques années après, il se retira dans un Oratoire qu'il avoit fait bâtir avec une cellule au faubourg de l'Orme, à présent du Haut-Pavé. Thibauld y demeura en pénitence pendant neuf ans, au bout desquels, après avoir donné l'exemple des vertus chrétiennes, il mourût en odeur

légiale, ainsi que les habitans de la ville, pour marquer leur reconnoissance envers le fondateur de l'Abbaye, lui érigèrent un mausolée, dans un des latéraux septentrionaux de l'Église. Le Mausolée est détruit depuis plus de deux cens ans; il n'en reste plus que deux pierres ciselées, et mal jointes, au dessus des quelles est dans un mur du côté méridional de la nef, une épitaphe fort insignifiante à sa mémoire et à celle de son fils Thibauld, qui mourût aussi à Epernai après avoir souffert toutes sortes de mauvais traitemens de Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, qui l'avoit fait prisonnier, et à qui il avoit été

---

de sainteté. On voyoit encore il y a huit ans, une Croix à l'endroit de sa retraite.

obligé de donner Tours, pour sa rançon. (1)

Ce fût à peu-près vers ce temps, que la folie pour ne pas dire l'extravagance du règne féodal commença à être le plus puissant. Je n'en citerai que deux exemples.

An 1072.

Folies du règne féodal

Le Fermier de l'Abbaye de Nogent, pour être exempt de certains droits, étoit obligé les jours de Pâ-

(1) *EPITAPHE DES COMTES DE CHAMPAGNE EUDE ET THIBAULD.*

CI-GIT LE CORPS DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR COMTE DE THIBAULD, FILS AINÉ DE EUDE SECOND, COMTE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE, FONDATEUR DE CETTE ABBAYE, EN L'AN 1032, MORT EN 1037; ET MOURUT LEDIT THIBAULD, ENVIRON L'AN 1089. *REQUIESCANT IN PACE.*

ques, de la Pentecôte et de Noël, de se présenter devant l'Eglise paroissiale, revêtu d'un sémoir plein de bled, et garni de gâteaux attachés tout au tour avec des rubans de différentes couleurs. Il devoit être monté sur un cheval isabelle, à qui on avoit coupé la queue et les oreilles, et suivi d'un chien à qui on avoit fait le même traîment. Le chien qui ne devoit pas être fort gourmand, portoit à son cou un gâteau pareil à celui qui garnissoit le sémoir, tandis que le cheval en portoit plein un panier de bât. Lorsque les Officiers de justice et les Municipaux étoient arrivés, (ce qui devoit se faire avant la Messe,) notre fermier partoit en cet équipage, au milieu d'une foule qui éclatoit de rire; s'en alloit donnant trois coups

de fouet, faire trois fois le tour d'une croix qui étoit sur la place, et de-là marchoit grâvement droit à quatre lions de pierre qui saillissent de l'Église.

Un de ces lions étoit plus grand que les autres, et sembloit incliné sur une table de pierre. C'étoit à ce lion fortuné que s'accordoient les caresses du fermier, qui arrivé devant lui, mettoit aussi-tôt pied à terre, montoit sur la table, et embrassoit le lion. Après cette adoration honteuse, l'adorateur recevoit l'acte de son hommage, et distribuoit ensuite ses gâteaux aux Officiers municipaux et aux assistans. Mais il n'en étoit pas encore quitte; on faisoit une revue exacte des pieds du cheval, et on observoit scrupu-

leusement sa conduite, pendant la cérémonie ; si malheureusement il eût manqué un clou aux fers, ou si par besoin le cheval se fût avisé de faire quelques incongruités, il étoit lui, et tout l'équipage confisqués au profit du Seigneur.

Les habitans du Village de Lawoie avoient été condamnés par arrêt du Parlement, à rendre au dernier domestique de l'Abbaye de Beaulieu, au Diocèse de Verdun, la foi et hommage qu'ils avoient refusés à l'Abbé, et qu'ils fûrent reconnus lui devoir, pour les bois qu'il leur avoit cédés. Le lendemain de Noël, le Sindic ou l'Echevin accompagné d'un autre habitant, venoit au nom de leurs compatriotes, s'acquitter de cette honteuse obligation. Ce jour là

un

un grand nombre de personnes qui se préparoient à rire, se rendoient à la maison. Pendant ce temps, le dernier marmiton qui étoit le grand personnage de la pièce, se revêtissoit de ses habits les plus gras et les plus sales; mettoit tout en désordre dans sa cuisine, dont il couvroit avec grand soin le pavé d'eau et de boue. Là, monté sur une table, il attendoit avec toute la gravité convenable à sa qualité et aux circonstances, les Députés qui entroient, le chapeau à la main. Arrivés devant lui, ces hommes se prosternoient sérieusement jusqu'à terre, et ne se relevoient qu'au signe que leur faisoit le mal-propre, qui les questionnoit à peu-près en ces termes: mes ponts et chaussées sont-ils en bon état? Oui, *Mon-*

seigneur, lui répondoient ceux-ci, en fléchissant le genou, ce qu'ils étoient obligés de faire, chaque fois qu'ils répondoient. Ne va-t-on pas ravager mes bois et forêts, chasser mes lapins, lièvres et perdrix, et mes gardes ne négligent-ils pas souvent leur devoir ? Non, Monseigneur. Mes terres et prés, fermes et Châteaux sont-ils entretenus avec tout le soin que j'exige ? Oui, Monseigneur. A-t-on pour ma personne tous les égards, respect et considération que je mérite ? Oui, Monseigneur ; et mille autres questions semblables, plus ou moins ridicules et plus ou moins longues, selon la gaieté du marmiton, qui ce jour là, étudioit bien sa leçon. La farce se terminoit par une table chargée de bons et gros jambons,

force vin du pays, qui redoubloit la bonne humeur de ces paysans, qui se faisoient chaque année une grande joie de cette servitude, qui leur procuroit un bon repas, et l'honneur d'avoir à leur compagnie *Monseigneur* le marmiton.

Après la mort d'Etienne Thibauld, fils d'Eude et d'Ermengarde, la réputation de sainteté qu'avoit l'Abbé Thibauld d'Epernai, commençoit à s'étendre au loin. Roger, Comte de Porcien lui fit bâtir en 1087, dans le faubourg de Porcien, une Eglise accompagnée d'un Monastère à qui il céda par chartres de la même année tout ce qui lui appartenoit dans le faubourg, les droits seigneuriaux, les moulins, et autres biens; et de plus, dix sols parisis

An 1080.

Le Comte Roger fait bâtir une Église dédiée à St. Thibauld.

de cens annuel, sur son Comté de Porcien, aux conditions, que les Religieux lui prêteroient serment de fidélité, et que le Seigneur pourroit à sa volonté exiger d'eux qu'ils dissent la Messe tous les Dimanches de grand matin, moyennant une pièce de vin, jauge de Reims, qu'il leur donneroit; et qu'il exempteroit leurs acquêts, de dîmes, de terrage, et de tous autres droits quelconques.

An 1095.

Commencement des Croisades. D. Le-Long Liv. 2.

Epernai ainsi que toute la France jouissoit alors et depuis un certain temps de la paix, lorsqu'un Hermite du Diocèse d'Amiens, vînt troubler cette paix en inspirant le goût des Croisades. Ce n'est pas à moi de prononcer sur cette guerre qu'on a traitée de sainte. Un des biens que

je sache qu'elle ait procuré, fût la réconciliation des Seigneurs, que la misère et les pertes qu'ils essuyèrent en Judée, rendîrent plus pacifiques, et portèrent même au repentir de leurs crimes, en réparant le mal qu'ils avoient fait, et en restituant les biens qu'ils avoient pris. Mais je sais aussi, combien de sang innocent y fût répandu, combien de trésors y fûrent prodigués, combien de larmes versèrent la France entière, et Epernai, animé par son Evêque, et par le Comte Thibauld son Seigneur, en voyant partir et massacrer une partie de ses meilleurs Citoyens.

Pour mettre le comble à ces maux, le dévot Thibauld s'étoit révolté, ainsi que plusieurs autres An 1100.

Révolte du Comte de Champagne contre le Roi qui fait ravager Epernai.

Seigneurs, contre le Roi Philippe, que les Légats du Pape Pascal avoient excommunié au Concile de Poitiers. Philippe voulant châtier la témérité de tous ces Seigneurs révoltés, associa son fils Louis à la couronne, et le mît à la tête d'une armée, avec laquelle, après avoir gagné les uns par la douceur et son affabilité, il pût contenir ou vaincre les autres par sa valeur, ou la force de ses armes. Mais Epernai qui étoit destiné à être la victime de la fausse politique de ses Seigneurs ecclésiastiques, la fût encore de celle de ses Comtes laïques. Louis ravagea Epernai, et toutes les autres terres de Thibauld, et le força ainsi à faire la paix avec lui.

An 1104. La paix n'étoit pas plutôt rétablie

parmi les Seigneurs, qu'il falloit qu'un Prêtre dont le ministère est un ministère de charité et de douceur, remuât des cendres mal éteintes, et fît encore couler le sang de ses propres ouailles. Je veux parler de Gaudri, Prélat criminel et malheureux, qu'on avoit élu à la place d'Enguerrand, Evêque de Laon, dont le siége étoit vacant. Gaudri étoit un homme sans la moindre érudition, comme sans vertus. Adonné aux plaisirs, et sur-tout aux armes, pour lesquelles il étoit si passionné, qu'on l'avoit vu un jour, s'exercer à cheval, une lance à la main, et la mître en tête. Près de lui vivoit Gerard de Quierci, Seigneur respectable par ses vertus, et craint par sa bravoure et sa fermeté, qui lui avoit fait reprocher hardiment

Catastrophe de Gaudri, Evêque de Laon.
GUIB. pag. 498.

à Gaudri sa conduite scandaleuse, et à ses bienfaiteurs mêmes leurs crimes. Mais Gaudri, indigne de la dignité dont il étoit revêtu, souffrît impatiemment ces reproches, et fût assez lâche ou vindicatif, pour donner son assentiment à l'assassinat horrible qui se commît dans la Cathédrale de Laon, sur la personne de Gerard. Cet homme vertueux faisoit sa prière devant le crucifix, lorsque deux assassins, Roricon, frère de l'Evêque, et un autre, son Intendant, viennent environnés de plusieurs conjurés, par un souterrein qui étoit près du sanctuaire, portent à Gerard, l'un un coup de coutelas à travers le visage, tandis que deux autres domestiques sortis de la maison de l'Archidiacre Gui, lui coupent le cou et les jambes, lais-

sant pour mort ce malheureux, qui en rendant le dernier soupir, se contente de s'écrier : » Sainte-vierge, secourez-moi. »

A la nouvelle de cet attentat, la ville entière fût consternée. Il sembloit que l'ennemi, après s'en être emparé, eût pillé et égorgé ses habitans. La Cathédrale fût interdite et on ne commença à y dire la Messe, que lorsqu'Hubert, Evêque de Senlis fût venu la purifier. Après la cérémonie, Guibert, Abbé de Nogent avoit excommunié au nom de l'Evêque de Senlis, du Clergé et de tout le peuple, les auteurs et complices du meurtre de Gerard; tandis que Louis le Gros, fils du Roi Philippe, les fit rechercher avec soin. D'après ces recherches, Louis An 1108.

eût quelques indices, que Gaudri étoit complice de l'attentat; en conséquence il fît piller son Palais, et résolût de le chasser lui-même de Laon, avec les siens.

Gaudri étoit à Rome, lorsqu'il apprît cette fâcheuse nouvelle, il partît aussi-tôt, et se rendît à Couci, dans son Diocèse. Là ayant fait venir les Archidiacres et les Seigneurs ses complices, ils décidèrent ensemble de lever quelques troupes, et de s'emparer par force de Laon, dont le Roi lui avoit interdit l'entrée. Mais Louis voulant éviter l'effusion du sang, se contenta de lui demander une grosse somme d'argent, et le laissa remonter sur son siége. Gaudri n'eût pas plutôt repris possession, qu'il excommunia à son tour

tous ceux qui avoient poursuivi les assassins de Gerard et leurs complices. Insensé, il ne craignoit pas la haine du peuple, et ne prévoyoit pas les maux affreux que lui préparoit cette conduite impolitique! Encore un crime, il n'étoit plus. Il le commît, en faisant abroger la Commune, (1) que ses Archidiacres Gui et Gaultier, son Clergé et les principaux Seigneurs, avoient vendue si cher au peuple, qui y étoit extrêmement attaché. Il le commît, en ruinant, indignement ce malheu-

Hist. Eccl. Gall. t. 8. pag. 263 et Marlot pag. 327.

(1) La Commune étoit une exemption de tout tribut, moyennant un cens capital et annuel, que les Serfs et les vassaux payoient à leurs Seigneurs, qui leur vendoient fort cher ces privilèges. Ceux qui jouissoient de la Commune, avoient encore l'avantage de ne voir leurs fautes punies, que par une amende pécuniaire fixée par les lois.

reux peuple, à qui il vendoit la justice, recevant même de lui des présens qui assuroient l'impunité. Il le commît, en souffrant que l'on fabriquât de la fausse monnoie, et en en faisant fabriquer lui-même de très mauvais aloi, conduite qui causa toute sorte de malheurs dans son Diocèse, et qui autorisa les plus grands forfaits.

Le peuple victime docile et souffrante de la tyrannie ou de l'injustice, se lasse enfin; il vient un temps, où poussé par le désespoir, il se venge, et cette vengeance est terrible. Telle fût celle des habitans de Laon. Quarante bourgeois portèrent la fureur jusqu'à jurer la perte de leur Evêque, et la ville entière la jura avec eux.

Alors on entend par-tout que des cris d'hommes furieux qui réclament la Commune. Les Bourgeois s'attroupent. Tous courent aux armes, prenant à la hâte ce qui leur tombe sous la main, des épées, des haches, des massues, et des hallebardes; traversent la Cathédrale, et entrent en tumulte dans l'Evêché. » A ce » bruit le Châtelain Guinimare, » vieillard d'une belle figure et de » mœurs pures, arrive le premier, » armé d'un bouclier et d'une hal- » lebarde ; mais dès l'entrée du Pa- » lais, il est tué d'un coup de sa- » bre que lui porte Rainbert un de » ses amis. Rainier, marié depuis » peu à une jeune et vertueuse pa- » rente de Guibert, reçoit un coup » de lance dans le moment qu'il veut » sauter par-dessus un balcon de la

» Chapelle : son épouse enveloppée
» seulement d'un manteau, franchit
» le mur du verger, et se sauve
» dans une chaumière d'où, s'étant
» déguisée en Religieuse, elle
» passe à l'Abbaye de St. Jean. Le
» Vidame Adon, plein de feu et de
» courage, sans s'arrêter aux cla-
» meurs et aux caresses de son
» épouse, la prend de la main
» droite, tenant sa lance de la gau-
» che, et ordonne à son économe
» de le suivre, avec son bouclier.
» Celui-ci méprisant les ordres de
» son maître, le charge d'injures et
» le frappe. Le Vidame cependant
» perce la foule, va cacher sa fem-
» me chez le Portier de l'Evêque,
» et se rend au Palais où il est
» assailli d'une multitude de bour-
» geois. Il se défend avec la plus

» grande valeur ; tue en un moment
» trois des assaillans, monte sur
» une table de la salle, renverse
» ceux qui l'attaquent. Ne pouvant
» se soutenir sur ses jambes cou-
» vertes de blessures, il se met sur
» ses genoux, et continue de se dé-
» fendre, jusqu'à ce qu'enfin épuisé,
» il est tué d'un coup de flèche. »

Cette glorieuse résistance ne fait qu'aigrir un peuple déjà trop irrité, c'est à l'Evêque Gaudri qu'il en en veut, il n'échappera pas à sa vengeance. enfermé dans son Palais qu'on assiége, c'est en vain que malgré les secours de quelques Seigneurs, il cherche à se défendre; pret à succomber, il est obligé de prendre l'habit d'un de ses domestiques, et de s'enfuir précipitamment

dans le cellier de l'Église, où un de ses amis le cache dans un tonneau qu'il referme aussi-tôt.

Le peuple qui le poursuit, jette des cris horribles; rien ne peut calmer sa fureur que la mort jurée de son Evêque, il cherche, demande par-tout après lui; infortuné, il touche aux derniers momens de son existence. Il est trahi par les siens, l'infame Teudegaud, son ennemi, est parvenu au tonneau où il est caché; il le trouve, l'arrache impitoyablement de ce tonneau, par les cheveux et le meurtrit de coups. En vain promet-il de quitter son Evêché, en vain conjure-t-il ses bourreaux de lui laisser la vie, en vain leur offre-t-il de grosses sommes d'argent, Bernard de Bruyères

lui fend la tête d'un coup de sabre. Un autre achève de le tuer, en lui portant un second coup dans le visage. On lui coupe les pieds, et Teudegaud le doigt, pour avoir son anneau pastoral. Enfin on le traîne dans une petite rue du cloître des Chanoines, où on le jette dans un coin, exposé à tous les outrages d'une populace qui l'accable encore d'injures, lui jette une grêle de pierres, et le couvre de boue.

. . . .

On chercha ensuite tous les amis de Gaudri. L'Archidiacre Gaultier après avoir sauté d'une fenêtre dans le verger de l'Evêché dont il franchit le mur, s'étoit sauvé au Château de Montaigu; et Gui étoit heureusement en retraite au Monastère de Ste. Marie de Vézelai en Bourgogne. Raoul Maî-

tre-d'hôtel de l'Evêque ne pût échapper. Voyant l'impossibilité de se défendre contre un si grand nombre, il se mît à la discrétion de ses ennemis, leur demandant la vie à genoux, les bras en croix. Ces forcenés sourds à tous sentimens d'humanité ou de tendresse, le massacrèrent cruellement, ainsi que son fils âgé de six ans, que quelqu'un de ses amis avoit pris sous son manteau pour le sauver. Le feu fût mis en même temps à la maison de Gui, d'où il se communiqua à la Cathédrale; tout y fût réduit en cendres, à l'exception de quelques ornemens, des tables d'autel d'or, des Châsses des Saints, et d'un crucifix doré garni de pierreries. Les flammes s'étendîrent ensuite dans différens quartiers de la ville, consumèrent

dix Eglises, le Palais épiscopal et le cloître des Chanoines.

Leçon terrible pour ceux que la Providence a mis à la tête des peuples, leçon dont l'histoire offre mille exemples, et dont devroient se souvenir sans-cesse ceux qui sont chargés de l'autorité. Le crime n'a que son temps, il peut triompher un moment au milieu du sang, des larmes et des craintes de ses victimes, mais il vient un jour, où son châtiment effroyable confirme cette vérité éternelle: que la vertu est de tous les siècles, aimable et heureuse comme la Divinité dont elle procède.

Tant d'horreurs de la part des bourgeois de Laon cessèrent enfin. An 1114.

Thomas de Marle protège les assassins de Gaudri.

Les esprits plus calmes commencèrent à lever les yeux, et à considérer les ravages de leur fureur. Les remords succédèrent aux crimes, et la crainte au plaisir de se venger. Le Roi irrité pouvoit venir à leurs portes les punir de si grands attentats, et la terreur le leur faisoit déjà voir au milieu de leurs murs, sacrifier à sa juste vengeance tant de citoyens criminels. Dans cette perspective affreuse, ils cherchent donc un être aussi coupable qu'eux, mais puissant, qui les portège. Thomas de Marle, brigand insigne autant que tyran, leur tend les bras, entre dans leur ville, délivre les Seigneurs prisonniers, et offre aux Laonnois de les recevoir dans son Château de Créci. Un grand nombre le suivît, et se

mettant à leur tête, il commit les plus grands ravages dans le Diocèse de Laon et de Reims. Epernai par conséquent fût aussi la victime de ses brigandages ; mais Louis le Gros ne pouvant voir sans indignation cette témérité, et tous les maux dont les Evêques en pleurs, lui faisoient le détail, leva des troupes qu'il fit marcher contre Thomas ; alla l'attaquer lui-même dans son Château de Créci ; y livra l'assaut sans autre perte que d'un soldat, et emporta bientôt cet affreux repaire qu'il fit brûler et démolir. Louis fit pendre aussi sur-le-champ tous ceux qu'il pût saisir des complices du meurtre de l'Evêque Gaudri, et n'accorda la paix et la vie à Thomas, qu'aux conditions, qu'il paieroit tous les frais de la guerre, qu'il restitueroit aux Egli-

Suf. vit. Lud. ch. 21.

ses et aux particuliers les biens qu'il leur avoit pris, réparant exactement tous les autres torts qu'il pouvoit leur avoir faits.

St. Bernard. Lit. 31.

Ce fût cette même année que Hugues, Comte de Champagne, fils d'Alix et frère de Philippe, Evêque de Châlons, ayant eu les sujets les plus graves de mécontentement contre son fils, le déshérita; vendît à Thibauld le Grand son neveu, le Comté de Champagne, et la terre d'Epernai, qu'il tenoit du chef de sa mère. Hugues s'étoit fait ensuite Chevalier du temple de Jérusalem, et avoit renoncé au droit héréditaire qu'il avoit de nommer l'Abbé d'Epernai, pour le rendre électif à l'avenir. Il avoit été excité à cette démarche par St. Bernard, en qui

Du Roch. pag. 5.

il avoit une extrême confiance, et dont il se servoit d'ambassadeur en tout ce qui concernoit ses affaires des Religieux d'Epernai. (1)

Plusieurs années après cette exhérédation, Louis qui avoit dompté Thomas de Marle eût à se défendre contre l'Angleterre, et se vît encore sur le point d'avoir un nouvel ennemi dans la personne de l'Empereur Henri. Cet Empereur avoit été excommunié à Reims dans un Concile, où présidoit la Pape Calixte. Il résolût donc pour s'en

An 1124.

l'Empereur Henri veut entrer en France. Louis lève des troupes et repousse l'ennemi. *Sub. vit. Lud. Gr.*

(1) CHARTA. *Fixum atquè ratum teneat fidelium Ecclesia, atquè futurorum præsentium què noverit solertia, quoniàm etc.* *ALTERA CHARTA: Quandò Theobaldus Blesensis Comes, nepos Hugonis Comitis etc.* Voy. DU-ROCHERET pag. 4.

venger, d'entrer en France, et de détruire la ville de Reims qui avoit donné asyle à ses *excommunicateurs*. Ayant levé une forte armée de Lorrains et d'Allemands, il feignît d'abord de vouloir attaquer d'autres pays que la Champagne, mais le Roi prévoyant ses desseins, se mît sur la défensive, convoqua une assemblée des Seigneurs de son Royaume, et les invita à se réunir contre l'ennemi commun. Tous lui jurèrent de ne pas l'abandonner. En conséquence Louis leva promptement une armée de plus de 200000 hommes qu'il assembla dans le Rémois. Le Diocèse de Laon et de Soissons avoient fourni à cette armée près de 60000 hommes. Et ceux de Reims et de Châlons, au moins autant. Les habitans de la Champagne, et ceux

ceux d'Epernai s'y trouvèrent commandés par leur Comte et leur Seigneur. Raoul, Comte de Vermandois y vînt aussi à la tête des milices de Picardie, ainsi que Charles, Comte de Flandre, qui avoit amené 10000 hommes. Epernai qui depuis un certain temps, jouissoit de la paix, mais qui se ressouvenoit encore des maux que les dernières guerres lui avoient faits, soupiroit en voyant partir ses Citoyens, et trembloit dans la crainte des malheurs dont il pouvoit être encore accablé. Mais l'Empereur étonné de la diligence avec laquelle on avoit levé des troupes si formidables, rebroussa chemin et mourût quelque temps après.

La paix et le bonheur rentrèrent An 1127.

Le Comte Thibauld fait venir de Toul des Chanoines régul. qu'il met à la place des séculiers.
Du-Roch. page 6.

dans Epernai avec ses habitans, qui en étoient sortis pour porter les armes. Le Comte Thibauld qui étoit revenu avec eux, toujours occupé de ce qui pouvoit contribuer au bonheur de ses vassaux, et les porter au bien, voyoit avec peine les désordres auxquels l'ignorance les livroit, ainsi que les Chanoines de la Collégiale de St. Martin. Valésan, fils de son Maître-d'hôtel, qui en étoit Doyen, St. Bernard et plusieurs autres Abbés et Prélats, lui firent encore considérer ces scandales, et l'engagèrent à changer ces Chanoines séculiers en réguliers. Le Comte sentît toute la bonté de leurs conseils, et la justesse de leurs réflexions qu'il avoit déjà faites lui-même. Il fit donc venir de St. Léon de Toul, douze Chanoines

réguliers, dont il nomma Abbé, Foulques qui étoit aussi venu avec eux; laissant jouir les anciens Chanoines de leur prébendes, jusqu'à la mort. Mais Valésan en sortant de la Collégiale d'Epernai, résolût de quitter entièrement le monde, vendît tous ses biens, et embra ssa la règle de St. Bernard. (1)

Les nouveaux Chanoines d'Eper- An 1128.

(1) Ce saint Docteur a écrit à Foulques, lorsqu'il étoit à Epernai, une lettre qui est sa quatrevingt-dix-huitième dans laquelle, d'après les questions de l'Abbé, il lui expose les motifs qui ont engagé l'Eglise, à ne célébrer entre tous les saints du vieux Testament, que la fête particulière des sept frères Mœchabée. Cette lettre commence ainsi:

Universis tàm veteris quàm novi testamenti martyribus. etc. Voy. DU-ROCHERET. p. 39.

Costume des Chanoines réguliers d'Epernai. P. C. Du Molinet.

nai avoient alors un singulier costume. Ils étoient vêtus d'une robe longue, d'étoffe blanche et fort commune. Les manches en étoient plissées grossièrement sur l'épaule, se rétrécissant vers le poignet. Par-dessus cette robe ils avoient une espèce de rochet composé seulement de deux bandes de toile fine, de la largeur de deux mains. Ces bandes leur tomboient en forme de scapulaire, l'une derrière le dos, et l'autre sur l'estomac; se réunissant ensuite sur les reins à une ceinture de même toile plissée en falbala. (1)

---

(1) C'étoit une nouveauté que ces Chanoines de St. Augustin. On en connoissoit guères de pareils en France, que ceux de l'Abbaye de St. Quentin de Beauvais, fondée par l'Evêque St. Ives en 1080. On

Dix-sept ans après l'établissement des Chanoines réguliers à Epernai, le Comte Thibauld le Grand fonda hors de la ville, dans le Fauboûrg de la Folie, une Chapelle et un Hopital destiné à recevoir les fous, les pauvres et les malades étrangers. Cet Hopital fût entièrement consumé en 1159. Mais après la mort de Thibauld, Henri surnommé le Large et le Débonnaire, releva cet Hopital en 1179. Ce fût aussi lui qui treize ans auparavant, fonda la foire franche de la Magdelaine,(1)

An 1145.

Fondation de l'Hopital de la Folie et des différentes foires d'Epernai.

---

peut voir un modèle du costume de ces anciens Chanoines, dans un petit ouvrage imprimé à Paris en 1666, et intitulé : *Figures des différens habits des Chanoines réguliers tant anciens que modernes.*

(1) *Charta fundationis fori liberi ad Magdalenam. Ego Henricus Trecensis*

à laquelle, la Duchesse d'Angleterre, Louise de Savoie, mère du Roi et Dame d'Epernai, en ajouta trois autres, qu'elle fonda vers l'an 1422. Savoir : la foire de la mi-Carême, celle du 14 Septembre et celle de la Toussaint. La foire de la Magdelaine, de la mi-Carême et de la Toussaint, duroient trois jours. Celle du 14 Septembre en duroit quinze, suivant les lettres patentes de Francois I, du mois de Mai 1522. Cette dernière foire s'appelloit, comme on l'appelle encore : *La foire hors de la ville*, parcequ'elle s'est toujours tenue jusqu'à présent, dans le Faubourg de la

---

Comes Palatinus, præsentibus et futuris notum facio : quòd Ecclesiæ beati Martini de Sparnaco etc. Voy. Du Rocheret pag. 9.

Folie, qui étoit le plus beau quartier de la ville. Mais toutes ces foires ne durèrent plusieurs jours, que jusqu'à Louis XIII, qui les confirma par lettres patentes du mois de Février 1614, et depuis ce temps, ne durent plus qu'un jour, sans aucune franchise, faute de les avoir fait confirmer par Louis XIV. (1)

Fondation de la Léproserie d'Epernai.

Dans le même temps, c'est-à-dire vers l'an 1145, Hermentorix, homme fort riche et habitant d'Epernai,

(1) Toutes ces foires ont été changées depuis la Révolution françoise, par l'Administration du Département de la Marne, et fixées ainsi qu'il suit, par un arrêté du 12 Prairial an 6 : la foire de la Toussaint, au 14 Brum. de la Mi-carême, au 24 Ventose ; de la Magdelaine, au 4 Thermidor et celle du 14 Septemb. ou hors de la

touché de la misère à laquelle étoient exposés un grand nombre de ses compatriotes attaqués de la lèpre, ou d'autres maladies contagieuses, que les Croisés avoient apportées en Europe, résolût de faire construire un Hopital ou Léproserie, où les habitans d'Epernai affligés de ces maladies seroient reçus. Il acheta pour cet effet un terrein fort étendu, qui est celui où est actuellement le cimetière de la ville; y fît construire des bâtimens vastes, y assigna de grands revenus, et y établît pour traiter les malades, et

---

ville, le 29 Fructidor. Les Marchés qui se fasioient les Mardis et Samedis de chaque semaine, ont aussi été changés suivant le calendrier républ. par l'Administration municipale du Canton d'Epernai, qui les fixa par un arrêté du 1. Flor. An 6, au 4 et au 9 de chaque Décade.

desservir la Chapelle qu'on y avoit bâtie aussi-tôt, sous l'invocation de St. Laurent, douze Templiers ou Clercs du temple, qui n'y fûrent pas long-temps, y ayant mis ensuite des frères hospitaliers de St. Jean de Jérusalem. Mais ces frères n'y restèrent pas encore long-temps, puisque nous voyons dans des chartres de 1170, que l'Abbé d'Epernai doit nommer et installer le Supérieur de la maison, qui lui sera soumis, et ne recevra personne sans sa permission et celle du Chapître. Et que le Desservant de la Chapelle, sera un des Chanoines réguliers de l'Abbaye d'Epernai. (1)

---

(1) *Abbas Sparnacensis Leprosorum magistrum in eorum domo providebit et constituet, qui etiàm constitutus magister obedientiam faciet, nec conversum nec*

An 1156.

Agrandissement de Mardeuil et d'Epernai.

Vers le temps de la fondation de la Léproserie d'Epernai, Mardeuil n'étoit qu'un hameau de sept ou huit maisons de journaliers; en moins de cinq ans on en comptoit déjà dix-neuf à vingt, mais sans Chapelle, puisque celle qui y est actuellement est dédiée à St. Thomas de Cantorbéri, qui fût martyrisé un an avant, et qui ne fût canonisé qu'en 1174.

Epernai grossissoit également à vue d'œil. Le Faubourg de l'Orme avoit commencé depuis la retraite que St.

---

conversam sanum vel infirmum, absquè Abbatis licentiâ et Capituli, in eâdem domo recipere præsumet.

. . . . Præsbiter autèm qui ad altare domûs dictorum Leprosorum cantabit, de Canonicis præfatæ Ecclesiæ erit. Voy. Du Rocheret. p. 49.

Thibauld y avoit faite, et étoit déjà composé de plus de cent maisons; mais ces maisons ne montoient pas si haut qu'aujourd'hui. Elles occupoient tous ces jardins que nous voyons, et ces terres labourables qu'on appelle jeu d'Oie, ou Charonnerie; (1) et le Faubourg de la Folie, sur-tout depuis que Henri le Large y avoit fait relever l'Hopital qui étoit au bout de ce Faubourg, se peuploit

(1) J'ai vu moi-même dans une de ces terres appartenante aujoudhui à mon Beau-père, un mur de cheminée et à côté une gueule de four; de plus, il y a trois ans, les eaux par un grand dégèle, étant descendues par torrens du Faubourg du Haut-pavé, et des vignes voisines, vinrent s'engloutir au pied de cette terre, dans un trou qui est certainement un puit, ou le soupirail d'une cave. Preuve incontestable que cette contrée a été autrefois couverte de maisons.

avec la même progression. La rue Pupin qui n'est aujourd'hui que deux grands murs, excepté deux maisons qui sont proche la rue haute du Pont, la rue de l'Orme qui n'est aussi aujourd'hui que des murs de jardins et des terres; toutes ces rues se trouvoient garnies de maisons, et bien peuplées. La rue de l'Orme étoit bâtie selon la direction du chemin actuel, les maisons descendoient ensuite à droite, et alloient à gauche vers le Sud, rejoindre la grande rue du Faubourg de l'Orme.

An 1179.

Fondation de l'Hopital de la ville. Du Roch. pag. 11.

Ce fût au milieu de ce goût général pour la bâtisse, et de cet agrandissement subit d'Epernai, que le Comte Thibauld qui s'étoit déjà montré si généreux envers l'Hopital de la Folie, où l'on ne recevoit que

les pauvres et les malades étrangers, voulût en fonder un, où l'on reçût les pauvres et les malades de la ville. Il y assigna de grands biens, ainsi qu'un autre Seigneur nommé Hugues Fabre, et en donna la direction aux Chanoines réguliers de l'Abbaye d'Epernai. (1) Cet Hopital resta jusqu'en l'an 6 de la République française (1797), à l'endroit de sa fondation, proche l'Eglise paroissiale, au Sud de la grande place. Mais à cette époque le Couvent des Ursulines ayant été accordé par le Gouvernement, en dédomagement des biens inhumainement vendus, il y fût transporté,

---

(1) *Ego Henricus, quod domum Dei hospitalem de Sparnaco, cum omnibus terris suis, pratis, vineis et aliis reditibus etc.* Voy. Du Rochebret. p. 11.

et y est encore beaucoup mieux logé et aéré qu'il n'étoit au centre de la ville. L'Administration de cet Hopital, au bout d'un an, loua cette ancienne maison à différens particuliers, qui lui procurent un revenu bon et fort utile, vû les biens aliénés.

An 1190.

Continuation des croisades.

Ces momens de prospérité et de joie fûrent encore interrompus par l'intention que témoigna le Roi Philippe Auguste, de continuer la Croisade. Les malheurs qu'on avoit déjà éprouvés, les pertes considérables qu'on avoit faites dans cette espèce de guerre, n'arrêtèrent ni les Seigneurs ni le peuple qui courût par milliers périr misérablement devant St. Jean d'Acre, terre funeste aux François, où naguères,

un des plus grands généraux de l'Europe, Bonaparte, vît borner ses conquêtes, en voyant périr les uns après les autres, ses soldats valeureux.

Dom Le-Long raconte une aventure horrible qui se passa durant cette guerre, et qui peut donner une idée des tristes excès auxquels peuvent se porter les hommes abandonnés à eux-mêmes.

Raoul de Couci aimoit éperdument Gabrielle de Vergi, épouse de Fayel, Seigneur de Noyon. Raoul qui se décidoit à partir pour la terre sainte, alla trouver son amante qui lui donna en l'embrassant, un petit coffre et quelques joyaux. Raoul ne fût pas long-temps en Judée sans

Catastrophe de Gabrielle de Vergi. D. Le Long liv. 2.

y voir terminer ses jours, il reçût dans une affaire très-vive, un coup qui lui donna la mort. Près d'expirer, il appella son valet, et voulant donner à sa maîtresse une preuve de son souvenir et de sa tendresse, il prie le domestique de prendre son cœur après sa mort, de l'enfermer dans le petit coffre que lui avoit donné Gabrielle, pour le lui porter, avec une lettre qu'il écrivît de son sang. Le domestique exécuta ponctuellement les dernières volontés de son maître, et il étoit déjà aux portes du Château de Gabrielle, lorsque Fayel son époux, apperçoit venir l'écuyer qu'il reconnoit être celui de son rival. Fayel questionne ce domestique indiscret, qui lui remet la lettre de Raoul, et lui déclare naïvement les ordres de son maître,

et le sujet de son voyage. Fayel plein d'une jalousie féroce, pense à se venger d'une épouse qu'il croit infidèle, prend le cœur sanglant du Comte de Couci, le porte à son cuisinier, lui ordonnant de le servir. Lorsque Gabrielle en eût mangé : sans-doute, Madame, lui dît Fayel d'un ton ironique : » vous » avez trouvé bon ce ragoût, car c'est » un mets que vous avez bien aimé, » c'est le cœur de Raoul. » A cette nouvelle, Gabrielle tombe évanouie et soupire; mais ayant repris ses sens : monstre, s'écrie-t-elle à son mari, toute tremblante, et saisie d'horreur : » oui, puisque tu m'as » fait manger d'une viande si noble » et que j'ai tant aimée, je n'en » goûterai jamais d'autre. » Elle se retira aussi-tôt dans sa chambre,

où elle mourût de douleur et d'inanition.

An 1198.

Donnations faites à Mardeuil, pour la construction d'une Chapelle.

Du-Roch. page 53.

Mardeuil qui se peuploit alors, n'avoit pas encore de Chapelle, lorsque Robert de Villers donna sept arpens de terres situées sur le terroir de Mardeuil, pour en construire une, et pourvoir à l'entretien d'un Desservant. (1) Théodoric, Abbé d'Epernai, du consentement de son Chapître, lui laissa aussi

(1) *Ego Theobaldus Trecensium Comes Palatinus, notum facio præsentibus et futuris: quod Elemosinam quam Robertus de Villari fecit Abbati et Ecclesiæ St. Martini Sparnacensis, videlicèt de septèm libratis terræ quas de ferdo meo apud Mardolium in perpetuum assignavit in servitio Capellæ de Mardolio, laudavi et fieri concessi. In cujus rei testimonium etc. Anno 1198. Datum per manum Galleri Cancellarii.*

un vaste terrein qu'il possédoit sur le même terroir, pour servir à la subsistance des Desservans de cette Chapelle. (1)

Trois ans après, les Seigneurs et les Barons qui avoient résisté au fer des Musulmans, aux fatigues de la guerre, aux maladies et au climat des pays où les avoit conduits la Croisade dont j'ai parlé plus haut, en revinrent, mais avec un esprit plus turbulent qu'auparavant. Malgré la sagesse et la douceur de la Reine Blanche, mère de St. Louis, alors Régente du Royaume, ces Seigneurs séduisirent les Comtes et

An 1201.

Le Comte de Champagne découvre à la Reine Blanche la conspiration tramée contre elle.

STAP.

(1) *Ego Theodoricus Sparnacensis Abbas, et Capitolium nostrum dedimus ad plantandum culturam nostram de Mardoli* Voy. DU ROCHERET p. 53.

les Barons qui étoient restés dans leurs terres pendant la guerre, et les engagèrent à se réunir avec eux contre Blanche, afin de lui ôter la Régence. Mais le Comte Thibauld, Seigneur d'Epernai, ne pût consentir à une conspiration si odieuse; plein d'estime pour la Reine, il voulût aussi lui donner les preuves les plus grandes de sa fidélité; la fortune ne le favorisa pas. Faut-il qu'ici bas la vertu ne soit pas toujours récompensée, et qu'elle subisse quelquefois même la châtiment qui n'est dû qu'au crime? Thibauld révéla le complot à la Reine Blanche.

Les Seigneurs au lieu de s'excuser auprès de la Régente, ne pensèrent qu'à se venger du Comte. Ils lui déclarèrent donc la guerre, avant

même qu'il eût pu lever une armée capable de le défendre, et entrèrent dans la Champagne, y faisant par-tout des ravages. Epernai, Sézanne et Vertus étoient remplis de vivres, mais sans fortifications et sans soldats. Cette foiblesse du Comte fît le malheur de ces trois villes innocentes, et les provisions qui devoient servir à leur subsistance, ne fîrent qu'accélérer leur perte et leur destruction totale. Le Comte Thibauld craignant que ses ennemis ne s'emparassent de ses magazins, y fît mettre le feu au sein même des villes où ils étoient, et bien-tôt les flammes eûrent réduit en cendres Epernai, Sézanne et Vertus.

Le Comte Thibauld fait brûler Epernai, Séz et Vert.

Epernai se releva encore de ses

An 1204.

ruines, moyennant les secours de la Reine Blanche et de Gui-Paré, Archevêque de Reims, qui venoit d'obtenir du Pape un privilége qui confirmoit le Domaine de l'Eglise de Reims, tenu en fief par les Comtes de Champagne, et qui consistoit dans les villes d'Epernai, Rethel, Rouci, Fismes, Braine, Chatillon, Vitri et Vertus. Blanche, pour fournir plus promptement ces secours, avoit été obligée d'emprunter de l'argent à huit Juifs fort riches d'Epernai. (1) En 1215, voulant se liquider avec ces Juifs, elle en avoit chargé les Religieux d'Epernai; mais il paroit qu'ils s'en acquitèrent mal, puisque la Reine pour éviter

(1) Il y a encore aujourd'hui à Epernai, deux rues qui portent le nom de Juiverie.

tous comptes dorénavant avec les Juifs, leur paya elle-même, 1777 ⁺ 5 ˢ qui étoient la somme qu'elle leur redevoit. (1)

An 1220

Insultes du fils du Comte Raoul, à un Chanoine de Soissons. Suites funestes de ces insultes.

Dorm. t. 1. p. 220.

Depuis l'embrâsement d'Epernai, Sézanne et Vertus, leurs malheureux habitans travailloient sans relâche à en relever le murs. Mais la vengeance jalouse de leur repos, voulût encore malgré leur innocence, ruiner ces trois villes, ainsi que Fismes. Jean, fils du Comte Raoul, jeune homme fort inconséquent, voulant un jour se divertir avec d'autres Seigneurs de son âge, s'adressa à un Chanoine de

(1) *Ego Blancha, quod de septingintis libris quas ad sublevationem debitorum quas debebam Judæis etc.* Voy. Du Rocherет pag. 16.

Soissons, qu'il rencontra. Le Chanoine irrité de la conduite impertinente du jeune Seigneur, rendit compte au Chapître des traitemens injurieux qu'il avoit reçus du fils da Raoul. Le Chapître entra dans le ressentiment du Chanoine, excommunia le Comte Jean, ainsi que ses complices; et fit cesser l'office dans toutes les Eglises. Cette censure irrita les Seigneurs, qui pour s'en venger, ravagèrent tous les biens du Chapître, et se portèrent ensuite sur Epernai, Sézanne, Vertus et Fismes à qui ils firent les mêmes traitemens. Ces Seigneurs n'en agîrent ainsi à l'égard des fiefs de l'Archevêque, et des Domaines du Comte de Champagne, sans-doute que parceque Guillaume de Joinville alors Archevêque de Reims, avoit

avoit approuvé cette censure, et que le Comte ne s'étoit pas montré plus favorable.

Ce n'étoit pas assez pour Epernai, et toute la Champagne, que les Comtes ses voisins lui déclarassent la guerre, et troublassent ainsi le repos pour lequel ils ne sembloient point faits, il falloit encore que leurs Comtes, qui il y a trente-quatre ans, avoient été la cause de leur perte, en voulant prouver leur fidélité à la Reine Blanche, les armassent aujourd'hui contre le Roi lui-même, et au milieu de la plus affreuse famine. Epernai fût la première ville à qui le Comte donna ordre de prendre les armes. Le chagrin fût à son comble, et personne ne s'empressoit d'obéir. Thibauld

An 1235.

Révolte du Comte Thibauld.

Gest. St. Lud.

s'en apperçût sans-doute, et cette conduite des Champenois soumis d'ordinaire à leurs Gouvernans, les sauva cette fois ; car Thibauld craignant une révolte, se laissa fléchir par la Reine Blanche qu'il respectoit, et fît sa paix avec le Roi qui lui rendît ses bonnes grâces.

Il n'est pas étonnant que la France ait été alors le jouet de tant de passions différentes, l'ignorance en étoit la cause. Le peuple ne pouvoit recevoir d'instructions des ministres de sa religion, ceux-ci étant comme lui, sans érudition, sans talens, et presque tous sans mœurs. Les Seigneurs ambitieux autant que peu instruits, ne pensoient qu'à se faire la guerre les uns aux autres, et empêchoient ainsi leurs mal-

heureux sujets, de sortir de leur abrutissement honteux. Malheur aux gouvernemens en guerre, ou qui ne sentent pas le prix d'une éducation qu'ils négligent, éducation qui peut seule donner des moeurs aux nations, et les rendre par conséquent heureuses, *sous* une administration juste *et* sage.

Pour mieux faire sentir l'ignorance et la barbarie de ces siècles, j'en citerai deux exemples.

L'Abbé Milon, après avoir jeté les fondemens de Triaucourt, sur la *terre* de Beaulieu, et l'avoir peuplé de différens habitans à qui il ouvrit un asyle, singe des législateurs illustres de l'antiquité, pensa à donner des lois à sa nouvelle colonie.

An 1248.

Ignorance du treisième Siècle.

ROUSSEL. pag. 79.

Entre autres lois plus ou moins ridicules, il permît aux habitans de Triaucourt de se battre en duel, pour se purger par ce cruel moyen d'un crime qui ne seroit par prouvé. » Il voulût aussi, qu'une femme qui » auroit proféré des injures atroces, » portât le Dimanche suivant, des » pierres dans ses habits (1) ».

STAPART. A Epernai même, l'ignorance étoit si grande parmi les Religieux de l'Abbaye, que le père Fagnier, Prieur et Curé, homme probe et fort instruit pour ces temps grossiers, se trouvoit pour ainsi dire seul chargé d'une paroisse si considérable. La seule ressource qu'il

(1) *Lapides in purâ suâ camisiâ portabit.*

avoit, étoit un jeune Novice, qui sans avoir tous les vices de ses confrères, en avoit toute l'ignorance. Ce Novice avoit un esprit si bouché, que le P. Fagnier n'ayant pu lui faire entendre deux mots de latin, ou lui faire expliquer tant-soit-peu une langue avec l'autre, se vît obligé de lui faire apprendre par cœur le canon de la Messe, en latin et en françois, séparément. Le P. Fagnier se plaignant avec amertume à l'Archevêque Gabriel de Ste. Marie, du désordre de l'Abbaye, et de l'ignorance de ses Religieux, dont il ne pouvoit recevoir aucun secours dans le ministère, lui déclara que la seule ressource qu'il avoit, étoit un jeune Religieux, homme comme nous l'avons dit, sans érudition ni capable d'en acquérir,

mais plein de mœurs et de zèle, qui lui promettoit bien de l'aider de toute son assistance. L'Archevêque qui se reposoit sur les soins du Prieur dont il connoissoit tout le mérite, crût comme St. Charles Borromée, qu'en pareil cas la bonne conduite doit prévaloir sur la science; et résolût d'admettre aux ordres le jeune Religieux, pour peu qu'il répondît à quelques interrogations qu'il lui feroit. Le P. Fagnier le fit donc venir. » Il parût extrême-» ment consterné, en la présence » du Prélat. Eh bien, lui-dit-il: » d'où êtes-vous? comment vous ap-» pellez-vous? Je suis de Cramant, » lui dît ce Religieux, je m'ap-» pelle Jean le Cerf, fils du Sei-» gneur de cette paroisse. Bon, re-» prît le Prélat. Et que me deman-

» dez-vous ? L'ordre de Prêtrise, lui
» répondît le candidat, si votre ré-
» vérence veut bien m'y admettre,
» quoique j'en sois indigne. Cela
» est vrai dît l'Archevêque. Mais
» croyez-vous à Ste. Hélène? Assu-
» rément, et sur ma part de Para-
» dis, répondît l'aspirant. Oh par-
» bleu, dît l'Archevêque : vous
» serez Prêtre; et il le fût en
» effet.

Ce fût vers ce temps, que l'on fonda à Epernai une seconde Abbaye nommée *d'Igni*, dont un Faubourg septentrional de la ville, où elle étoit située, porte encore le nom. On ignore quel fût le fondateur de cette Abbaye, ce que l'on sait de plus positif, c'est qu'elle étoit dédiée à Ste. Marie, et des- An 1263. Fondation de l'Abbaye d'Igni. STAP.

servie par deux Chanoines. En 1263 le Chancellier Hugues de Champfleuri, Evêque de Soissons, l'avoit fait rétablir, et y avoit mis cinq Chanoines qu'il fonda. Mais ce Monastère fût encore détruit par les guerres, et ne se releva jamais. Il n'en reste plus même aujourd'hui le moindre vestige, sinon de grandes fosses qui étoient probablement autrefois les câves de la maison.

An 1284.

La Châtellenie d'Epernai érigée en Seigneurie passe à Philippe IV.

La Châtellenie d'Epernai étoit alors très-considérable, elle l'étoit déjà même sous les Archevêques de Reims, qui y avoient leur maison de plaisance, et en firent leur forteresse, lorsqu'ils eûrent la souveraineté de leurs domaines. Elle fût beaucoup augmentée par les Comtes de Champagne, qui y firent

souvent leur séjour, lui accordèrent de grands droits, et l'enrichirent de beaux établissemens, jusqu'à ce quils en firent une Seigneurie, que Jeanne dernière, Comtesse de Champagne, porta au Roi Philippe IV, surnommé le Bel, son mari.

Telle étoit la grandeur d'Epernai lorsqu'il cessa d'appartenir aux Comtes de Champagne, qui comme nous venons de le dire, avec une Châtellenie très-considérable, avoit près de 2000 maisons, trois Hopitaux, dont un dans la ville, nommé *Hopital* ou *Aumônerie*, pour les pauvres et malades d'Epernai; un autre au haut du Faubourg de la Folie, pour les pauvres et malades étrangers, et un troisième dans le Faubourg St. Laurent, nommé *Maladrerie* — Etat d'Epernai depuis l'an 1024.

ou *Léproserie*, pour ceux qui étoient attaqués de la lèpre, ou d'autres maladies contagieuses.

Il y avoit de plus, deux Abbayes ; celle de St. Martin, au milieu de la ville, et l'autre appellée Abbaye d'Igni, dans le Faubourg du même nom.

Il y avoit aussi au Faubourg du Haut-pavé, une Chapelle dédiée à St. Thibauld qui étoit resté en retraite dans ce même lieu. Cette Chapelle dura jusqu'aux guerres de la Ligue, pendant lesquelles elle fût détruite. On en faisoit tous les ans la dédicace, le 17 Mai, et pendant les Rogations on y alloit en procession y dire la Messe. Il y avoit encore au Faubourg du Pont une

autre Chapelle dédiée à St. Nicolas. Il ne restoit plus depuis longtemps de toutes ces Abbayes, Hopitaux ou Chapelles, que des croix qui fûrent aussi renversées au commencement de la révolution.

An 1346. Guerre entre le Roi d'Angleterre et la France. D'Argentré et Daniel.

Jamais depuis sa fondation, Epernai n'avoit joui d'une paix si longue et si profonde. La Champagne au milieu des guerres presque continuelles, qui avoient jusques-là ruiné ou désolé les autres Provinces de France, ne s'en étoit autant dire point ressentie. Mais en 1346, Epernai et la Champagne vîrent périr un grand nombre de leurs habitans, qui combattoient pour le Roi Philippe VI dit de Valois. Philippe avoit pris part en faveur de Charles de Blois son neveu, contre le

Comte de Montfort appuyé du Roi d'Angleterre, relativement au différent qui s'étoit élevé entre ces deux Seigneurs, pour le Duché de Bretagne, vacant par la mort du Duc. Cette préférence de Philippe, et sur-tout la conduite qu'il tînt envers Olivier de Clisson, et dix autres Bretons, ralluma entre le Roi d'Angleterre et lui, leur ancienne inimitié.

Philippe avoit pris occasion d'un tournoi, pour faire arrêter à Paris, et décapiter ces onze Seigneurs, qu'il soupçonnoit d'intelligence avec les Anglois? » Edouard voulant » donc se venger de la mort de ces » Seigneurs, lève une armée de » 40000 hommes, débarque à la » Hogue, parcourt la Normandie

» en conquérant, passe la Seine à
» Poissi, traverse la Somme à gué,
» près d'Abbeville, malgré 17000
» François qui, commandés par
» Godemar de Fay, en défendoient
» le passage; met sur sa route,
» tout à feu et à sang, et gagne
» près de Créci une victoire signalée
» sur Philippe qui avoit une ar-
» mée de 100000 combattans. 20000
» François, 1200 Chevaliers péri-
» rent dans cette fatale journée, et
» le lendemain 60000 hommes des
» Communes de Champagne et de
» Picardie, fûrent aussi taillés en
» pièces. » La peste et la famine ne faisoient alors pas moins de ravage dans toute la France. Une paix solide eût donc été le vrai remède à tant de calamités, le Pape y travailloit même, lorsque la mort

de Philippe mît obstacle à un si grand bien.

An. 1350.

Incursions de Gilles de Rodemack.

Brov. Tom. 2. Anselm. Gen.

Jean, Duc de Normandie, son fils, lui succéda; mais la Champagne n'en fût pas plus tranquille, sur-tout au commencement de son règne. Gilles de Rodemack, Seigneur de Chassepierre faisoit des incursions fréquentes sur le Rémois, venoit même jusqu'à Epernai, y enlever les bestiaux, et tout ce qui se trouvoit sur son passage. Tant de misères et de craintes ne cessèrent que par la donnation en mariage que lui fit de sa fille, Gaucher de Chatillon.

An 1358.

Mais la Comtesse Yolande et les Navarrois, troublèrent cette paix éphémère. La Comtesse mécontente

des priviléges que les Verdunois avoient obtenus de l'Empereur, se vengeoit du Prince en massacrant les Sujets. Cette femme à qui on reproche des meurtres affreux, ne finît ses brigandages que lorsque le Roi Charles V, à qui elle céda ses Châteaux de Vienne, Cumenières et celui de Clermont, l'eût fait renfermer dans la tour de Sens.

Charles V. fait renfermer la Comtesse Yolande.

Cependant les Navarrois faisoient des ravages horribles dans la Champagne et la Picardie. Eustache d'Aubercourt, Seigneur du Hainaut, et Albert Alleman, mettoient tout à feu et à sang dans le Rémois; et Epernai qui n'avoit fait que trembler pendant le pillage de Gilles de Rodemack, vît égorger dans son propre

FROISSART

sein, ceux de ses habitans qui n'en sortîrent pas.

An 1359. Ravage d'Epern. qui rentre dans le domaine des Comtes de Champ. STAPART.

Dans le même temps, Edouard assiégeoit Reims, afin de s'y faire couronner Roi. Ses troupes dispersées dans tout le pays, ravageoient Epernai qui rentra alors pour peu de temps dans le domaine des Comtes de Champagne, cherchant inutilement dans cette malheureuse ville et les autres places ouvertes, des vivres qu'Eustache et Albert avoient déjà arrachés à leurs habitans éplorés.

Mais les Navarrois fûrent défaits par le moyen des secours que reçût Pinon, du Chanoine Robersart. Le Sire de Pinon à la tête de 60 cavaliers françois, avoit soutenu pendant un jour entier leurs efforts,

lorsque Robersart informé du danger où il se trouvoit, vînt à toute bride le secourir avec 120 cavaliers. Le Chanoine donne aussi-tôt lance baissée sur les ennemis, en terrasse trois d'un seul coup, et fait un tel carnage des autres, qu'il n'y en eût que quinze qui échappèrent.

Edouard se vît également obligé d'abandonner Reims, après cinquante jours de siége, l'Archevêque Jean de Craon, ayant levé 400 chevaux, 1000 fantassins et 60 arbalêtiers commandés par Gaucher de Chatillon qui avoit encore fait venir une compagnie d'archers, sous la conduite de Jean Leleu. Ces Rémois, soutenus des Châlonois, des habitans d'Epernai et des seigneurs de Chatillon, harcelèrent tellement l'armée

d'Edouard, et l'affoiblîrent si considérablement, que le Roi qui d'ailleurs manquoit de vivres, fût obligé d'abandonner son projet et son entreprise.

An 1366.

Epernai pris par Edouard le Noir.

Epernai rentré sous ses anciens Comtes, et débarrassé de ses ennemis, croyoit encore jouir de la paix, mais il se trompoit. Le Prince de Galles Edouard le Noir, à la tête d'une armée, traversa la Champagne, et vînt s'emparer d'Epernai en 1366. Les François le reprîrent presqu'aussi-tôt, et un an après, le Prince de Galles le reprît encore et en exigea 2000 * en or pour se racheter du pillage. Edouard le Noir ne laissa pas d'y mettre une forte garnison qui fit souffrir aux habitans des maux aussi

An 1367.

Epernai pris et repris rentre dans le Domaine de la Couronne.

grands que ceux qu'ils craignoient, et dont ils se rachetèrent en se ruinant eux-mêmes. La paix vînt heureusement terminer tous ces malheurs; et la Comtesse de Champagne étant morte dans ces circonstances, Epernai rentra dans le domaine de la Couronne. An 1368.

An 1373.

Les Anglois débarquent à Calais, et brûlent Vertus.

FROISSART

La paix qu'on avoit faite avec les Anglois, pouvoit-elle être de longue durée? Ennemis et rivaux perpétuels de la France, on les vît bientôt débarquer à Calais, avec 30000 hommes qui avoient à leur tête le Duc de Lancastre. Leur projet étoit de se porter sur Bordeaux, en traversant la France et en saccageant toutes les places ouvertes. Ils passèrent par Reims et Epernai dont ils obtînrent des vivres par menaces; con-

tinuèrent ensuite leur route par Vertus qu'ils réduisirent en cendres, cette ville ayant eu la témérité de leur résister.

An 1410.

Sinode tenu à Epernai.

STAPART.

Depuis le passage du Duc de Lancastre à Epernai, cette ville n'avoit rien vu qui l'intéressât, lorsqu'en 1410, il se tînt dans son Eglise paroissiale un Sinode ou Concile provincial, dont Stapart qui est le seul qui nous rapporte ce fait, ne nous donne aucun détail. Ce fût la même année que le Duc de Bourgogne ayant déclaré la guerre à la Maison d'Orléans, sous le règne de Charles VI, appella de nouveau les Anglois en Champagne. Ces peuples y causèrent de grands ravages; mais il paroit qu'Epernai n'en souffrît que quelque pillage.

Il eût plus tard des craintes bien plus réelles et des pertes bien plus grandes à pleurer avec toute la France. Henri V, Roi d'Angleterre avoit déclaré la guerre à la France, qui déjà ruinée par celles qu'elle avoit eu à soutenir précédemment, ne mit pas toute la célérité qu'elle eût pu à lever une armée assez considérable pour s'opposer à la descente des Anglois. Henri profita de cette nonchalence, et vînt débarquer avec une armée nombreuse à la vue d'Harfleur, qu'il ne prît cependant qu'après un long siége. Il ramena ensuite son armée à Calais, traversa la Picardie, passa la Somme et vînt camper à Azincourt, nom sinistre, qui rappellant le carnage affreux qui s'y fit des généreux François, ne peut pourtant en rappeller la honte!

An 1414.

Bataille d'Azincourt.

Hist. de France.

14000 Anglois défirent 40000 François. Mais que peut le courage contre une ruse qui décupla les forces de l'armée Britanique ? les François n'avoient jamais vu de canons, aucune Puissance de la terre n'en avoit encore fait usage. Ce fût sur l'armée Françoise que fûrent essayées ces machines infernales, qui cent fois pires que le tonnère, devoient un jour désoler l'Univers et anéantir le genre humain, en lençant sur les malheureux mortels, et la foudre et la mort. A la première décharge de cette artillerie que les Anglois avoient masquée de deux rangs de soldats, les François saisis d'étonnement, prennent tous la fuite. Envain leurs officiers bravant la mort, les rappellent-ils au combat, l'armée fût défaite entièrement ; 10000

hommes restèrent sur la place, ainsi que plus de 400 Seigneurs des plus considérables de France, et les Ducs d'Orléans et de Bourbon, avec 1400 tant Chevaliers qu'Ecuyers, fûrent faits prisonniers.

Tel étoit pourtant l'état malheureux de la France, lorsque Charles VII parvînt au Trône. La meilleure partie du Royaume étoit au pouvoir des Anglois; Paris et Reims y étoient également, ce qui avoit forcé le nouveau Roi à se faire sacrer à Poitiers. Mais ce n'étoit qu'un fantôme de Roi, que ses ennemis appelloient eux-mêmes par dérision; *Le petit Roi de Bourges.* Malgré la mort d'Henri V, Roi d'Angleterre, les Ducs de Bourgogne et de Betfort, le Comte Suffolk, Jean de

An 1422.

La France en proie aux ennemis. Epernai pris par le Comte de Salisberi. Du Rock. p. 122.

Luxembourg, s'emparoient l'une après l'autre de toutes les places de la France ; et le Comte de Salisberi, après avoir assiégé et pris la forteresse de Montaigu, étoit venu assiéger Epernai et Sézanne, qu'il avoit pris de même.

An 1428.

Le Comte Salisberi fait détruire le Mont-aimé.

Le Comte de Dunois avoit à la vérité battu les Anglois devant Montargis, Ambroise de Lor en avoit taillé en pièces 200, mais ces pertes ne les décourageoient point, le Comte de Salisberi n'en ravageoit pas moins la Champagne dans laquelle il faisoit détruire la forteresse du Mont-aimé, dont Herbert, Comte de Champagne avoit fait une place forte en 980.

Epernai étoit toujours au pouvoir des

des Anglois, lorsque Charles résolût de le reprendre. Il se présenta donc devant ses murs, accompagné de Jeanne d'Arck, connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans.* » Cette » héroïne, née d'un pauvre labou- » reur de Donremi, dans une chau- » mière, et élevée dans les travaux » de la campagne, avoit une taille » avantageuse, une constitution ro- » buste, un courage audessus de » son sèxe, une adresse surpré- » nante à manier les armes, et à » gouverner un cheval. Cette jeune » fille ayant été présentée au Roi, » on l'interroge, elle se dit envoyée » de Dieu, promet d'obliger l'en- » nemi de lever le siége d'Orléans » que faisoit le Duc de Betfort, et » de faire ensuite sacrer le Roi à » Reims : on l'arme en conséquence,

Jeanne d'Arck défait les Anglois.
LENGLET.
D. LELONG liv. 2.

» elle part à la tête de 12000 hom-
» mes chargés d'escorter un convoi,
» fait des prodiges de valeur, oblige
» les Anglois de se retirer, et les
» défait à Patai, où Talbot leur gé-
» néral est fait prisonnier.

Jeanne d'Arck s'empare d'Epernai.

Charles animé du courage de Jeanne d'Arck, fait donc avancer tout ce qui étoit nécessaire pour faire le siége d'Epernai. Les Sparnaciens malgré l'inclination qu'ils avoient à se rendre à leur Roi, fûrent contraints d'aider la garnison et de prendre eux-mêmes les armes. Charles dès le premier jour attaqua la place avec vigueur. La garnison faisoit de temps en temps des sorties, mais dans lesquelles elle étoit presque toujours repoussée avec perte. Un grand nombre de

bourgeois, pères de famille, y perdîrent aussi la vie. Cependant le second jour, on se battît encore avec le même acharnement; mais le troisième, la Pucelle d'Orléans poursuivant les assiégés qui avoient fait une sortie, entra avec eux dans la ville, fît un horrible carnage de la garnison, et s'empara ainsi de la ville qui fût remise au Roi.

Stratagême du Gouverneur d'Epernai.

On raconte une aventure qui se passa lors de ce siége. Le Commandant de la place voulant user de stratagême pour surpendre l'ennemi, fît assembler sur le marché d'Epernai le plus de voitures et châriots qu'il pût; les fît charger ensuite de vin, donnant ordre aux charetiers de le conduire à Châlons, comme

s'il eût voulu le soustraire au pillage de l'armée françoise, et ménager ainsi la propriété des habitans. Le stratagême réussit aussi bien que le Commandant le desiroit; les charetiers qui ignoroient où étoit campée l'armée de Charles, s'avancèrent *avec une petite escorte*; ils ne fûrent pas à une demie lieue de la ville, que les François les apperçûrent, et accourûrent aussi-tôt s'emparer des voitures et du vin. Les charetiers effrayés abandonnèrent tout, et revînrent à toutes jambes raconter à la ville ce qui leur étoit arrivé. Pendant ce temps, une partie de l'armée de Charles qui manquoit totalement de vivres, buvoit à grands coups, le vin d'Epernai, et en bût tant enfin, qu'un très-grand nombre s'enivra. Le Commandant qui s'en étoit douté,

fit marcher sur-le-champ 600 hommes, qui trouvèrent les François hors d'état de porter leurs armes. Les Anglois les massacrèrent inhumainement ; mais comme je l'ai dit plus haut, Charles répara cette perte, et la Pucelle d'Orléans ayant pris la ville, pour se venger de cette ruse, passa au fil de l'épée toute la garnison.

Pendant cette guerre, l'Hopital situé au haut du Faubourg de la Folie, fût brûlé et entièrement ruiné. Il fût ensuite réuni, ainsi que tous ses biens, à celui de la ville, où conformément à la fondation de l'Hopital du Faubourg, on auroit toujours dû, ce me semble recevoir les pauvres et malades étrangers. Ce qui ne se fait pourtant pas,

An 1429.

L'Hopital de la Folie est brûlé.

STAPART.

du moins très-rarement, faute aujourd'hui, et depuis fort long-temps, que la plus grande partie des biens qui servoient à l'entretien de ces Hopitaux, ont été perdus ou pris, par la négligence ou l'insouciance de ceux qui étoient chargés de les défendre, et de veiller à leur conservation.

An 1430.

Les Rémois et les Sparnaciens sont battus par les Anglois.

Ann. Fland. Moust. p. 62.

Uu an après que Charles VII eût repris Epernai, les Sparnaciens voulant donner au Roi une preuve de leur attachement à sa personne, se réunirent aux Rémois, sous le commandement de Charles Thomélaire, qui les conduisit à *Champigneul*, afin d'attaquer ce village qui servoit de retraite aux Anglois et aux Bourguignons. Mais ceux-ci les mirent en fuite, et leur firent

perdre dans cette action 140 hommes et tous leurs équipages. Les Châlonois eûrent un meilleur succès; commandés par les Seigneurs de Conflans et de Barbasan, au nombre de 4000, ils repoussèrent avec vigueur les Anglois, en défirent 8000, après leur avoir fait un grand nombre de prisonniers.

An 1432.

Les Sparnaciens Chassés de leur ville par les Bourguignons.

Du Roch. p. 135.

Mais un malheur qu'Epernai n'avoit pas encore éprouvé, que la postérité aura de la peine à croire, et dont je douterois moi-même, si je ne le trouvois consigné dans le registre des délibérations du Conseil, arriva encore à cette ville infortunée, le 26 Février, jour des Cendres. Les Sparnaciens avoient témoigné plus d'une fois au Roi leur fidélité, cette conduite fût pour eux un

titre de proscription et de mort. Le Duc de Bourgogne s'étant rendu maître d'Epernai, en chassa tous les habitans, qui abandonnèrent aux vainqueurs leurs maisons, et toutes leurs autres propriétes, n'ayant rien sauvé que ce qu'ils pûrent emporter sur leur corps. *En plein hiver*, et dans la saison la plus rigoureuse, des hommes sans connoissances et sans ressources, des mères éplorées et au désespoir, traînant après elles de jeunes enfans dont les cris aigus se mêloient à ceux de leurs pères, fûrent obligés sous le plus bref délai, d'abandonner leur Patrie, pour aller chercher ailleurs de *quoi* soutenir leur chétive existence. Cet exil affreux dura trois ans, n'ayant cessé qu'en 1435, que le Roi Charles VII fit la paix avec le Duc.

A quelles tristes réflexions ne se livre pas un cœur sensible et philosophe ! Est-il possible que sous un Dieu bon, l'homme puisse s'adonner contre l'homme à de tels excès de barbarie ? Ah ! convenons que ces atrocités, ainsi que celles dont nous avons été les témoins, et plusieurs les victimes, sont les châtimens terribles d'un Être indépendant, qui pour être bon, ne veut pas cesser d'être juste, et qui se sert même des hommes les plus criminels pour satisfaire à sa justice.

Un bannissement si odieux ayant cessé enfin, les malheureux Sparnaciens revinrent dans leurs habitations ruinées par les troupes qui les avoient chassés. Tout étoit pris ou détruit, les vignes qui n'avoient pas

An 1435.

Les Sparnaciens rentrent dans leurs foyers.

Du Roch. pag. 135.

été arrachées, se trouvoient depuis trois ans, dans un état qui n'étoit guères meilleur. Mais tel est heureusement le cœur de l'homme, que telle soit sa misère, lorsqu'une fois elle est passée, et que des temps plus heureux viennent à luire, il oublie tous ces malheurs pour ne se livrer qu'à la joie d'en être délivré.

An 1508.

Erection d'une Arquebuse par Louis XII. Du Roch. page 707.

Les habitans d'Epernai rentrés dans leurs foyers, travaillèrent avec ardeur à réparer leurs maisons, et à replanter leurs vignes; et moins de trente ans suffirent à leurs enfans pour ne plus penser aux maux de leurs pères. On s'en entretenoit encore quelquefois les larmes aux yeux, mais toujours avec un certain plaisir, car c'en est un, de raconter

tes peines, sur-tout quand on en n'a plus que le souvenir.

Plus les temps avançoient, plus on mettoit en oubli la catastrophe de 1432. Des jours plus heureux avoient succédé, et l'on ne pensoit plus qu'à se divertir. C'étoit le grand goût des compagnies d'Arquebusiers. Plusieurs bourgeois d'Epernai avoient témoigné le desir d'en voir établir une dans leur ville. François, Duc de Valois et d'Angoulême, Seigneur d'Epernai, premier Prince du sang, et Gendre du Roi Louis XII, à qui il succéda sous le nom de François I.er, pria le Roi d'ériger une Arquebuse à Epernai, ce que le Roi accorda par Lettres patentes, sous la protection de M. de Saint Antoine.

Vers le même temps, le Commandeur de la Neuville-lès-Châlons acheta un terrein assez considérable, proche le moulin la Planche, et y fit bâtir une superbe maison accompagnée de jardins magnifiques. Quelques années après, le Commandeur frère Nicol Gaillard, Prêtre, étant venu habiter cette maison, fit construire à côté une Chapelle dans laquelle il disoit la Messe, ainsi qu'un autre Prêtre nommé Pigeon, qu'il avoit fait venir pour être son Aumônier. Mais il lui fût défendu presqu'aussi-tôt par sentence, de dire ou faire dire aucune Messe dans cette Chapelle, qui tomba bien-tôt en ruine.

An 1514.

L'Abbé Gaillard fait construire une Chapelle au moulin la Planche.

An 1520.

Cependant l'Eglise de St. Martin qui étoit aussi la Paroisse, étoit déjà fort ancienne, et ne pouvoit

plus d'ailleurs contenir tous les fidèles, dont le nombre depuis quelques siècles s'étoit augmenté. L'Abbaye d'Igni ; et la Chapelle des Lépreux où l'on rendoit chaque Dimanche un pain bénit, n'existoit plus. M. Dénis Briçonnet, Abbé d'Epernai, et l'Abbé de Champgirault, résolûrent de faire travailler aux réparations de cette Église, et de l'agrandir en même temps. Ils y mîrent donc des ouvriers, qui en cinq ans, bâtîrent ce beau chœur et les bas-côtés que nous voyons. Il est aisé de distinguer encore cette bâtisse de celle de l'ancienne Église qui forme aujourd'hui la nef, à l'entrée de laquelle est un gros clocher fort simple, pour ne rien dire de plus.

L'Abbé Briçonnet fait agrandir l'Eglise paroissiale. Du Roch. page 134

M. Briçonnet avoit disposé la nou-

velle construction, de manière que dans des temps plus reculés, on pût continuer le plan entier qu'il avoit fait faire. Mais depuis lui, personne n'a eu cette idée ou les moyens de l'exécuter; ce que je regrette beaucoup à mon particulier, car Epernai seroit aujourd'hui orné d'une des belles Eglises *qu'il y ait*, comme on peut en juger par l'architecture du Chœur et les ouvrages en relief de la Porte St.Martin, que des Vandalistes ignorans ont défigurés en l'an 2 (1794.)

Le vitrage du Chœur n'étoit pas alors tel qu'on le voit aujourd'hui. Il ne fût mis en verres peints que bien après M. Briçonnet, par la générosité de plus de vingt personnes, tant Abbés que Curés, Reli-

gieux et gens aisés d'Epernai, qui le firent faire en différens temps, et qui l'avoient rendu une des choses les plus curieuses de la Champagne.

An 1529.

Louise de Savoie fait faire de nouvelles fortifications à Epernai.

Neuf ans après, Epernai qui avoit été si souvent la proie des ennemis et des brigands qui vinrent l'attaquer, avoit été sans fortifications, depuis la destruction de celles qu'avoient fait faire les Comtes de Champagne. Louise de Savoie, mère du Roi François I.er, en fit faire de nouvelles, et bâtir la Porte Châlons sur laquelle ses armes et celles du Roi étoient encore en 1765. Ces nouvelles fortifications obligèrent de détourner le Ruisseau de Cubri de son ancien lit, pour lui faire prendre celui qu'il a aujourd'hui. Jusque là il avoit suivi la pente natu-

telle du terrein, venoit comme il vient encore, jusqu'à la ruelle de la porte Saint Thibauld, passoit au milieu de la grande rue, tournoit vers celle de l'ancienne Arquebuse, se rendoit à la porte Paris, et alloit se jeter à la Motte, dans le lit qu'il a encore. Ce changement du cours du Ruisseau de Cubri, força les tanneurs qui avoient leurs établissemens sur ses bords, à aller s'établir sur le nouveau cours. Mais la majeure partie, faute de moyens pour bâtir, se retira à Reims, ou à Mézières, sans que depuis ce temps, la fabrique de cuirs qui étoit si considérable, eût pu se rétablir et regagner la réputation justement méritée qu'elle avoit.

Dans ce temps là, le grand chemin de Châlons à Paris, passoit par Chouilli, prenoit par le midi de la montagne de Bernon, descendoit le long des terres de Jogasse, se rendoit au fond des Quatre-maisons, ainsi appellé à cause des quatre auberges qui étoient sur cette route, passoit par la Goisse, et montoit ensuite le long de la voie aux vaches. Mais les habitans voulant rendre ce chemin, alors fort difficile, plus commode aux voyageurs, et plus utile à la ville, firent construire une grande chaussée, depuis le fond des Quatre-maisons jusqu'à la rue St. Thibauld; faisant rejoindre le nouveau chemin à l'ancien, en passant par le faubourg d'Igni et Mardeuil.

STAPARR

On passoit aussi par la rue Saint Thibauld, le fond des Quatre-maisons et St. Julien, pour aller de Reims à Troie. Mais au détriment d'Epernai, ces chemins ont été changés depuis que l'on va d'une ville à l'autre par Châlons. Je suis bien aise aujourd'hui, par l'intérêt que je prends à tout ce qui peut contribuer à la prospérité de ma Patrie, que la grande route d'Epernai à Sézanne se continue enfin. Cette route pour ainsi dire indispensable pour Sézanne, sera des plus avantageuses pour Epernai, en établissant entre les deux villes des relations de commerce plus faciles, et en y attirant les voyageurs.

An 1534. Origine du Calvinisme. Lors de ces changemens de chaussées, les habitans d'Epernai vivoient

paisiblement, en suivant la Religion catholique dans laquelle les avoient élevés leurs ancêtres, et dans la pratique de laquelle ils trouvoient leur félicité et des motifs de consolation dans les peines qui affligent l'humanité. Mais Calvin vînt troubler cette belle harmonie; plusieurs habitans d'Epernai donnèrent même dans ces erreurs.

Telle est l'inconstance du peuple, que sans prévoir les suites de son apostasie, il change de religion avec autant de sécurité ou de plaisir, que s'il quittoit un vêtement vieux pour en prendre un neuf et à la mode. Car je demanderai de ces hommes, comme de ceux de nos jours qui les imitent, sont-ce les citoyens les plus honnêtes et les plus paisibles? sont-

ce ceux qui pratiquoient le plus exactement autrefois la morale de la religion qu'ils abandonnent ? sont-ce les plus éclairés ? savent-ils ce que c'est de religion, ou même de Dieu ? Non ; mais c'est la légéreté seule et l'amour du changement, *qui les portent à cette conduite*. Ce sont pour tout dire, des calamités que Dieu permet, parcequ'il le faut. (1) Le peuple sera toujours léger et inconstant, parcequ'il n'a point de principes ; il sera souvent impie, et quittera facilement sa religion, lorsqu'on le séduira, parcequ'il n'est pas instruit, qu'il ne la jamais été, qu'il n'a *peut-être* pas même les moyens de l'être

---

(1) *Oportet et hæreses esse. B. Pauli Epistol. 1. ad Corinth.*

suffisamment ; et s'il n'a pas un cœur droit, cette ignorance l'exposera toujours à *tout vent de doctrine.*

An 1544.

La France vaincue de tous côtés.
D. LE-LONG Liv. II.

A ce schisme perturbateur du repos de la France entière, et qui devoit dans la suite faire verser tant de larmes et répandre le sang de tant de citoyens paisibles, succédèrent des guerres affreuses, qui mirent le comble aux malheurs des Sparnaciens. Au moment qu'on s'y attendoit le moins, le Roi d'Angleterre débarqua à Calais, avec une armée considérable ; les Comtes de Bures et de Rœux qui étoient à la tête des troupes de l'Empereur, étoient venus aussi se joindre à lui. Charles V de son côté, s'emparoit de Luxembourg, prenoit Commerci et

Ligni, et s'étoit même avancé jusqu'à St. Dizier, devant qui il avoit mis le siége.

An 1545.

Préparatifs de défense des Sparnaciens.

Du Roch. page 295.

Cette proximité de l'ennemi, pouvoit avec raison donner des sujets de crainte à la ville d'Epernai. Elle se trouvoit alors sans troupes, sans munitions et sans vivres, mais le courage des Sparnaciens leur fit compter pour rien ces obstacles. On tint une Assemblée générale, où l'on résolût de se défendre jusqu'à la mort, et l'on nomma sur-le-champ quinze *Dixainiers* qui devoient chacun avoir dix hommes sous leur commandement, et un *Centenier* qui marcheroit à leur tête. On arma aussi-tôt cette Garde bourgeoise qui jura d'obéir ponctuellement aux ordres du Centenier ou du Capitaine

de la Ville. Le Centenier fût Nicolas Robillard, Contrôleur du Grenier à sel; et les Dixainiers fûrent Cl. Aubri, Avocat du Roi; Pierre De-Bas, Receveur; Jean De-Bas; Guillaume Pupin; Pierre Mouton; Pierre Césalier; Jean Le-Lièvre; Claude De-Bas, Procureur du Roi; Georges Maugérard, Contrôleur du Domaine; Blaise Pupin; J. Bigot; Philippe Charuel; Fr. Le-Maire; Jean De-Beaumont et Nicolas Meslier. On obligea tous ces Officiers de porter l'épée, sous peine de 5 sols d'amende, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. On obligea également les Portiers de se tenir à la garde des portes, et les Dixainiers de les assister au premier coup de cloche, le tout sous peine d'une amende de 20 sols pour les délinquans. Les Eche-

vins et Procureurs des habitans fûrent priés de faire exactement la revue des Portes et Portiers, et de faire payer rigoureusement l'amende à quiconque manqueroit à son service.

GRAPART. Mais toutes ces précautions étoient inutiles ; la perte d'Epernai étoit encore une fois décrétée. Charles Quint qui étoit devant St. Dizier, ne tarda pas à s'en emparer, ainsi que de Vitri. François I.er qui vouloit plutôt retarder la marche de l'Empereur, qu'arrêter le cours de ses victoires, résolût de l'affamer. Il fit donc ruiner toute la campagne, depuis Vitri jusqu'à Epernai, de sorte que cette ville ayant assemblé dans ses murs toutes les provisions de près de vingt lieues aux environs, se trouvoit encombrée d'hommes, de bestiaux

bestiaux, de grains et de vins, avec une garnison que le Roi y avoit mise.

Cette disposition ne fût pas plutôt faite que l'Empereur parût avec son armée. Il avoit assis son camp du côté d'Avenai, celui du Roi François I.er étoit à Jâlons; mais Charles qui occupoit un pays entièrement ruiné, comme nous l'avons dit plus haut, sentît bien-tôt les horreurs de la famine. La Duchesse d'Estampe qui étoit alors gouvernante du Roi, et qui favorisoit secrétement l'Empereur, l'engagea à venir à Epernai, l'assurant qu'il y trouveroit des vivres pour lui et pour toute son armée. François I.er fût informé de cette trahison, et voulant encore frustrer l'Empereur de

François I fait mettre le feu à Epernai.

ses espérances, manda au Capitaine Séri, que s'il ne se trouvoit pas assez fort pour conserver la place, il pouvoit y mettre le feu, et brûler tous les vivres.

En exécution de cet ordre cruel, le Capitaine Séri, dès *le grand matin*, fit avertir à son de trompette, tous les habitans de sortir de la ville, et d'emporter leurs meilleurs effets. Je laisse à penser l'impression que dût faire un pareil ordre sur des hommes encore endormis, et qui venoient de quitter leur lit, pour entendre à leurs fenêtres ce qu'il pouvoit y avoir de nouveau à *cette* heure. Il fallût obéir, et deux heures après le son de la trompette, un coup de cloche donna le signal de l'embrâsement. Le feu parût bien-tôt

aux quatre coins de la ville, et en moins d'un jour et d'une nuit, on n'apperçût plus sur Epernai qu'une fumée épaisse, et des cendres brûlantes.

L'imagination souffre quand on se représente l'horrible situation où se trouvèrent alors les habitans de cette ville infortunée. On n'entendît plus que le bruit affreux que faisoient les tourbillons de flammes et le pétillement d'un immense brâsier, bruit auquel se mêloient les gémissemens et les cris d'un peuple éploré. Des femmes et des vieillards se traînant à peine, portoient dans leurs bras de foibles enfans. Innocens, ils ignoroient les maux et les chagrins de leurs pères qui en jetant sur eux un regard qu'ils n'ô-

soient jeter sur leur ville en cendres, laissoient couler sur leurs joues livides et sillonnées par les ans, des larmes qu'arrachoient la douleur et le désespoir. Le tumulte étoit partout à son comble. Ce n'étoient que malades moribonds, que voitures et chevaux *qui s'embarrassoient* les uns et les autres, en se pressant en foule, dans la crainte qu'on avoit encore d'être poursuivi, dépouillé ou massacré par un ennemi qu'on savoit si proche. Tout fût perdu. C'étoit le 3 Septembre 1544, à l'approche des vendanges. Le soldat affamé ne laissa rien d'entier, heureux de trouver pour *soutenir sa* triste existence, des raisins à demi mûrs.

Cependant trois jours après l'em-

brâsement d'Epernai, Charles qui avoit encore pris Chatillon-sur-Marne et Château-Thierri, n'ayant pas plus trouvé de vivres dans ces villes que dans Epernai, se trouva pressé par la faim, et fût contraint de faire la paix avec François I.er

Les habitans d'Epernai revinrent aussi-tôt verser des larmes sur leurs anciennes demeures. François I.er fût touché de leur misère, et les dédommagea autant qu'il lui fût possible, en faisant rebâtir la ville et rétablir l'Eglise paroissiale; et en donnant à chaque propriétaire une maison suffisante pour le loger. Il les exempta aussi des impots, et leur permît de prendre dans ses forêts les bois nécessaires pour leur bâtisse.

Retour des Sparnaciens

Reconstruction de l'Eglise de St. Remi.

Mais l'Eglise de St. Remi qui avoit été entièrement consumée, n'avoit pas été reconstruite. Les habitans témoignèrent le desir de la voir rétablir. En conséquence on assembla le Conseil de ville, et il fût arrêté que pour fournir aux dépens de cette reconstruction, on vendroit les jouissances qui appartenoient à cette Eglise, ainsi qu'une certaine quantité de marais situés près des Forges, du Pont-neuf et du Moulin-le-Roi. Le chœur et la nef de l'Eglise St. Remi restèrent toujours tels qu'ils fûrent bâtis, il n'y eût que le clocher, qui en 1727 fût démoli et reconstruit. Ce clocher sans être fort élevé étoit beau, et faisoit un effet au-dessus d'Epernai. L'esprit dévastateur jugea à propos en l'an 2 (1794), de renverser cette

Eglise, qui eût pu être de quelque utilité publique, comme on l'a déjà senti plus d'une fois.

Mardeuil n'avoit alors ni fonds baptismaux, ni cimetière. Le peuple étoit obligé d'assister aux offices à Epernai, d'y recevoir les Sacremens, d'y faire baptiser leurs enfans et d'y porter même les morts qu'on inhumoit dans le cimetière de St. Remi. Tous les habitans, René Godart leur Desservant et le Curé d'Epernai représentèrent à Charles, Archevêque de Reims, tous les inconvéniens auxquels ils étoient exposés, et le supplièrent d'y remédier. Conformément aux volontés du Prélat, Thomas Cauchon, Prêtre licencié et Grand-vicaire, leur permît de consacrer des Fonds An 1547.

de baptême, de bénir un cimetière, et d'administrer tous les sacremens dans leur Eglise, sous la condition cependant et la promesse formelle, que l'Eglise de Mardeuil et les habitans ne regarderoient pas leur Chapelle et eux-mêmes comme séparés de l'Eglise, d'Epernai. Mais qu'au contraire, ils se regarderoient toujours comme ne faisant qu'une même Paroisse (1)

An 1552.

Guerres de religion.

Les Sparnaciens jouîrent encore de quelques années de repos, sans que le France en eût moins d'alarmes. La guerre s'étoit rallumée entre le Roi de France et l'Empereur qui

(1) . . . . *Cum habitantes de Mardolio parochialis Ecclesiæ Sparnacensis succursu seu annexa etc.* Voy. Du Rocheret. p. 54.

remporta sur les François plusieurs victoires signalées. Mais une guerre bien plus terrible encore, une guerre dont l'histoire ancienne et même celle de nos jours nous font connoître toutes les horreurs et les ravages, une guerre de religion enfin, vint bien-tôt comme on pouvoit le prévoir, rappeller aux Sparnaciens le triste souvenir de leurs maux passés, et de ceux de leurs ancêtres.

Ah! malheur, malheur mille fois aux Gouvernemens dont la sagesse ou la politique n'a pas su étouffer dès leur naissance, ces principes de troubles et de divisions. Malheur au peuple assez démoralisé ou fanatique pour être le partisan de nouveautés, sur-tout en fait de religion,

ou les vengeurs prétendus de ce qu'ils appellent *la religion de leurs pères*.

Telle fût hélas la conduite malheureuse des François du seizième siècle. Les Catholiques ignorans ne voyoient plus dans les Calvinistes que des âmes perverses, des êtres diaboliques, *des hommes pour ainsi dire d'une autre espèce qu'eux-mêmes*. Les Calvinistes de leur côté, ne regardoient ceux qui adoroient Dieu autrement qu'ils ne faisoient, que comme des insensés et comme des hommes dans l'aveuglement le plus honteux, comme des *Fanatiques* en un mot, pour me servir du terme dans le sens *qu'on lui a* donné dans nos temps de persécution. Bien-tôt les deux partis ne se virent plus qu'avec indifférence,

bien-tôt ils ne pûrent plus se supporter, bien-tôt, des François, des frères prîrent les armes les uns contre les autres, pour s'égorger indignement, les uns au nom de l'Eglise romaine et catholique, les autres au nom de la raison et de Calvin leur maître, et tous deux au nom de Jesus-Christ.

Epernai Catholique, totalement ruiné et dont les murailles n'étoient pas encore entièrement relevées, se trouvoit ainsi en proie à ses dernières terreurs. Le Roi y avoit mis plusieurs régimens que les habitans du ressort d'Epernai et les bourgeois malgré leur refus, fûrent obligés de nourrir et de solder. L'Abbé et les Religieux mêmes, avoient été forcés par mandement du Roi, à

Misère et situation terrible d'Epernai.

contribuer aussi à leurs soldes et à leur entretien, avec promesse qu'ils seroient exempts de logement, s'ils nourrissoient un tiers de la garnison; et sous peine de la loger toute entière, s'ils s'y refusoient. Situation terrible pour Epernai qui se trouvoit ainsi exposé à mourir de faim avec ses troupes, ou à se voir ravir par l'ennemi, tout ce qu'il possédoit. Le danger étoit imminent,
An 1568. on obéit; et le Conseil de ville pour assurer la tranquillité des habitans, arrêta qu'on ne laisseroit entrer aux portes aucuns gens armés de la religion prétendue réformée; que si au mépris de l'arrêté du Conseil, ils venoient à entrer, leurs armes seroient confisquées et vendues au plus offrant, et les deniers remis et distribués à ceux à qui appar-

tiendroient les armes. On arrêta aussi qu'on désarmeroit également tous les étrangers non habitans de la ville, et que leurs armes ne leur seroient remises qu'en sortant.

Cependant les Calvinistes profitant de la mésintelligence qui régnoit à la Cour, s'avançoient à grands pas dans la Champagne. Déjà ils avoient pillé Chatillon-sur-Marne, Dormans et les villages qui étoient sur leur route. Mais Henri, Duc de Guise les défit près de Dormans où il reçût une blessure à la joue, qui le fit surnommer le *Balafré*.

An 1575.

Les Calvinistes entrent dans la Champagne et y commettent de grand ravages.

MARLOT. pag. 833.

Cet avantage n'empêcha pas le Duc d'accorder aux vaincus une trève de six mois, par laquelle il leur donnoit des place de sûreté et

le libre exercice de leur religion, dans les villes et lieux seulement qu'ils occupoient. Les Calvinistes ne fûrent pas encore satisfaits; et l'année suivante ils firent une irruption dans le Laonnois et le Rémois. La grandeur de leur armée bien plus considérable que celle du Roi, commandée par *le Duc de Mayenne*, effraya le Monarque qui ne pouvoit voir sans frémir le sang de ses sujets, qu'alloit répandre à grands flots une plus longue résistance. Il fît donc un édit de pacification, qui accordoit aux Protestans une entière liberté de conscience, et l'exercice public de leur culte. Mais que le Roi fût bien frustré de ses espérances, et contrarié dans ses vues sages et humaines. La Providence avoit décrété que des François in-

sensés s'égorgeroient en son nom. Le Fanatisme et l'ambition mirent tout en œuvre pour séduire le peuple. Les Guise sous prétexte de soutenir la vraie foi, firent révolter la plupart des Catholiques de France, sur-tout ceux de Picardie et de Champagne, qualifiant du titre de *Sainte ligue*, cette association rebelle et abominable, dans laquelle les Ducs vinrent à bout d'engager aussi l'Espagne

Ligue des catholiques. *Crot. ann. l. 2.*

Malgré cette ligue, les Calvinistes, à la faveur de l'édit du Roi, n'en prêchoient pas moins leur doctrine qui commençoit à s'étendre au loin, tandis que les Prédicateurs Catholiques tonnoient contre les erreurs de Calvin, et n'épargnoient

rien pour prémunir leurs auditeurs de ces erreurs empoisonnées.

An 1578.

Fondation d'un nouveau collège par Claude Pupin.

STAPART.

Ce fût dans ce temps, que Claude Pupin et sa femme, catholiques zélés, voulant préserver leurs concitoyens du schisme des prétendus réformés, firent relever de ses ruines, dans la place d'armes du rempart, le Collège qu'avoient déjà fondé les Comtes de Champagne, qui en avoient confié la conduite aux Chanoines réguliers de l'Abbaye de St. Martin. Mais ceux-ci s'en étoient acquittés fort mal, préférant leurs plaisirs et leurs amusemens, comme dit Stapart, aux devoirs *intéressans qu'ils avoient à* remplir.

Cette expérience du passé enga-

gea Claude Pupin à donner la régence de son nouveau Collège à un Prêtre séculier qu'il chargea d'instruire la jeunesse, selon la morale de la religion catholique; et de leur enseigner en même temps les belles-lettres. Il fonda aussi un Maître d'écriture, pour catéchiser et apprendre à écrire les pauvres et orphelins de la ville. Pour cet effet, il donna la somme de 15000 * en fonds d'héritages et principaux de rentes. La plus grande partie de ces rentes fût remboursée, et le reste des biens fonds s'est perdu par la négligence des administrateurs de ce Collège.

Cependant la ligue se fortifioit de jour en jour. Paris et toutes les Provinces à son exemple, s'étoient

révoltées contre leur Roi. Reims étoit comme le centre de la rebellion, et comme la Capitale de la ligue en Champagne. Mais Epernai, malgré sa foiblesse, étoit resté fidèle. Tous les habitans s'armèrent et augmentèrent les fortifications de leur ville, *afin de se conserver à* Henri III, et de servir en même temps de boulevard à Châlons qui étoit l'asyle des membres du Parlement de Paris les plus dévoués au Roi.

An 1583. Ce fût pendant ces troubles religieux, qu'on éleva les fonds baptismaux dans l'Eglise paroissiale d'Epernai. Ces fonds en forme de Dôme, hauts de 5 mètres (15 pieds), sont soutenus sur quatre colonnes d'ordre dorique. Cet ouvrage d'ar-

chitecture quoique matériel, passe aux yeux des connoisseurs pour un morceau curieux.

Presque dans le même temps, Henri III diminuoit beaucoup la Châtellenie d'Epernai, que Charles VI avoit portée à son Zénith; par l'établissement d'une maîtrise générale des eaux et forêts, et par la réunion des terres qu'il y joignît. La guerre que Henri avoit à soutenir contre les Calvinistes, épuisoit ses trésors, et lui faisoit chercher tous les moyens de se procurer de l'argent. C'est pourquoi, sous prétexte de la délivrance de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, douairière de France et Dame d'Epernai, il en aliéna plusieurs domaines. Louis de France aussi Seigneur d'Epernai, y avoit

An 1585.

Aliénation de plusieurs domaines d'Epernai par Henri III.

STAPART.

précédemment usurpé plusieurs terres qu'il avoit vendues ; les maisons de Bourgogne, de Chatillon et d'autres s'en étoient emparés d'une grande partie, et enfin, on avoit été obligé d'en vendre encore pour la rançon de Charles, Duc d'Orléans, qui étoit prisonnier en Angleterre.

An 1586.

Les Calvinistes recommencent les hostilités.

Epernai pris et repris.

Cependant on avoit fait la paix avec les Calvinistes, mais cette paix ne pouvoit être solide ni durable. Les hostilités recommencèrent lorsqu'on voulût contraindre les Huguenots à exécuter l'édit de Némours. Rocroi fût surpris par les Calvinistes de Sedan, qui pillèrent cette ville et les environs ; puis repris par le Duc de Guise. Les Calvinistes se répandirent ensuite dans la Champagne, et s'emparèrent d'E-

pernai, après une défense glorieuse de la part de cette ville. Le Duc de Guise, Gouverneur de Champagne et Chef de la ligue contre Henri III, la leur reprît encore, et y mît une forte garnison pour la garder à son parti. Mais Epernai n'en conserva pas moins son amour pour son Prince et la fidélité qu'il lui devoit, ne cherchant continuellement que l'occasion de lui en donner des preuves.

An 1588.

Les Sparnaciens chassent de leur ville la garnison qui y est.

STAPART.

Un jour qu'une partie de la garnison étoit sortie pour faire des incursions jusque dans le Faubourg de la Folie, les habitans d'Epernai profitant de cette occasion, et de la foiblesse du restant de la garnison, donnèrent sur-le-champ avis au Chevalier de St. Etienne, de ce qui

se passoit, St. Etienne y envoya aussi-tôt le Baron de Saultour avec 400 hommes. Au premier coup de canon des Royalistes, les habitans d'Epernai ouvrîrent leurs portes, et chassèrent les troupes qui étoient encore dans la ville. Le Chevalier étant entré, mît à leur place quatre compagnies, dont deux de Catholiques, et deux d'Hérétiques, qui y fûrent long-temps sous son commandement. Mais les Sparnaciens ne fûrent pas traités avec tous les égards qu'ils méritoient. Le Chevalier de St. Etienne alla même jusqu'à s'emparer du logis et du revenu de l'Abbaye.

An 1592. Forts de leurs murailles et de leur garnison, les Sparnaciens sembloient ne rien redouter des Ligueurs. Le

29 Juin 1592, le Baron de Rosni, Lieutenant Général de la Ligue, et le Capitaine St. Paul, ne laissèrent pas de se présenter devant Epernai à la tête de leurs troupes. Ils savoient que le Chevalier de St. Etienne que Henri IV en avoit établi Gouverneur, étoit absent, ayant été appellé par son Prince, pour faire le siége de Paris, avec son armée, et qu'il avoit confié la garde d'Epernai à ses propres habitans.

Belle défense des Sparnaciens.
Du Roch. pag. 24

Ils confirmèrent la bonne opinion que le Gouverneur avoit conçue de leur courage. L'enthousiasme étoit général, l'amour de la gloire et de leurs propriétés, leur fît brâver les plus grands périls et supporter les plus grandes fatigues. Les principaux de la ville animant le peuple

par leur exemple, s'étoient mis à la tête des gardes bourgeoises, régloient les postes qu'ils surveilloient jour et nuit, et n'épargnoient rien de ce qui pouvoit être utile à la sûreté et à la défense de leur ville. Les femmes mêmes et les enfans se faisoient un plaisir d'aider dans leurs travaux leurs maris et leurs pères, en leur fournissant les munitions dont ils avoient besoin, ou en portant des pierres, et d'autres armes qu'ils lançoient sur les assiégeans qui vouloient tenter l'escalade ou l'approche. Les compagnies réglées faisoient de leur côté des sorties vigoureuses, combloient les tranchées, tandis que du haut des remparts, l'artillerie faisoit un ravage horrible dans les rangs ennemis.

Rosni étonné d'une pareille résistance, redoubla d'efforts, mais il essuya de si grandes pertes, sans avoir eu le moindre succès, qu'il fût obligé de lever le siége, et de se retirer avec les débris de son armée, dans le mois de Juillet suivant.

Les Sparnaciens font lever le siége au Baron de Rosni.

Cet avantage réjouît et encouragea singulièrement les Sparnaciens qui s'empressèrent aussi-tôt le départ de l'ennemi, de nétoyer les fossés de la ville, de réparer les murs ruinés, ainsi que les portes, et de remplir les magazins d'armes et de munitions. A peine avoient-ils fini, qu'ils vîrent paroître une nouvelle armée ennemie bien plus formidable que la première, à la tête de laquelle étoient le Maréchal de

St. Paul, et le Baron de Rosni. On n'en fût pas plus effrayé; et pleins d'espérance de voir leurs efforts couronnés une seconde fois, les Sparnaciens courent aux armes; on se bat de part et d'autre avec un acharnement dont on voit peu d'exemples. Les pères de famille oubliant *leurs femmes et leurs enfans*, ne pensent plus qu'à la défense de leur patrie. Rosni lui-même est prêt à sacrifier une partie de son armée, plutôt que de céder, et de se voir encore vaincu honteusement par une garde bourgeoise. Il fait donc avancer douze pièces de canon et quatre coulevrines; harangue ses troupes et donne le signal *de l'attaque*; 992 coups de canons fûrent tirés sans discontinuer, la ville en est écrasée, et les murs s'écroulant,

Du Roch. pag. 24.

il fallût alors penser à se rendre au vainqueur, qui après quatre jours de siége, entra triomphant dans la ville pleine de décombres. Le Baron de Rosni en fût établi Gouverneur, y mît une garnison de 600 fantassins et de 600 Wallons tirés du régiment de la Barlotte, et un grand nombre d'autres fusiliers et arquebusiers, avec 60 Maîtres de cavalerie, commandés par M. de Villers, frère du Colonel St. Paul.

Préparatifs du Baron de Rosni.

Le Gouverneur Rosni s'empressa aussi-tôt de remplir Epernai de toute sorte de munitions de guerre et de bouche, qu'il tira de Reims, et enleva de la campagne. Il fît élever les remparts et plattes-formes au-dessus des tours, rétablir les murs endommagés et sur-tout la

tour batailleresse qui avoit le plus souffert, y fit mettre de fortes pièces de canons, fit réparer les digues et les écluses, auprès desquelles étoient attachées aux murs, des guérites pour en défendre l'approche. Il ordonna de creuser les fossés qui pouvoient contenir plus de douze pieds d'eau, fit faire en outre des ravelins ou demies-lunes devant chaque porte, pour les garantir du canon; et enfin environner d'un second fossé tous ces ouvrages qui se trouvoient encore défendus vers le Nord, par le ruisseau de Cubri, de sorte qu'Epernai passoit alors pour une bonne place, et se trouvoit en état de soutenir un long siége.

Les habitans d'Epernai voyoient

avec peine toutes ces fortifications, auxquelles le Maréchal les forçoit à travailler eux-mêmes, leur faisant souffrir le plus de maux qu'il pourvoit, en représailles de ceux qu'ils avoient faits à son parti, lorsqu'en 1588 ils avoient chassé de leur ville la garnison qu'y avoit mise le Duc de Guise, qu'ils avoient ouvert leurs portes au Chevalier de St. Etienne, et que tout récemment, ils lui avoient résisté avec tant d'opiniâtreté.

Siége d'Epernai par Henri IV.

Malgré les mesures et les précautions que prit le Baron de Rosné, au mois d'Août suivant, Henri IV se présenta en personne devant Epernai. Le Maréchal de Biron qui commandoit l'armée, plaça son camp sur le chemin de Cheuilli, et

essaya de s'emparer de la porte Châlons. Mais ayant fait plusieurs efforts inutiles, il fût contraint de porter la principale attaque du côté du Nord et du Couchant, le côté de l'Est se trouvant le plus fort à cause de la tour du Taureau, de la Bataillèresse et de la tour le Comte, qui étant bien garnies de canons, se répondoient et se soutenoient les unes et les autres.

Le Maréchal vint donc camper sur la Côte Le-gris au Nord de la tour St. Antoine qu'il pouvoit battre aisément, se trouvant entièrement découverte de ce côté par les démolitions qu'avoit fait faire le Baron de Rosni, qui commanda de raser tous les Faubourgs qui environnoient la ville.

Aussi-tôt que le Maréchal de Biron eût assis son camp, il fît avancer vers la Motte, des travailleurs qui en moins d'un jour eûrent fait des tranchées aux fossés de la ville, dont les eaux s'écoulèrent entièrement au Septentrion et au Couchant. En même temps il fît faire sur la tour St. Antoine un feu si bien nourri, que déjà la garnison étoit prête à l'abandonner. Attaque vigoureuse du Maréchal de Biron.

Ce fût alors que Jean Parchappe, Echevin et Grénetier au grénier à sel, s'évada secrétement de la ville, avec ses enfans au nombre de cinq, et se rendît au camp du Roi à qui il avoit déjà donné plusieurs avis de ce qui se passoit dans la ville. La garnison les apperçût, et fît une décharge sur eux qui tua un che- Evasion de Jean Parchappe et de ses fils qui se rendent au camp du Roi.

essaya de s'em... tua un
Châlons. Ma... eu ar-
efforts inu... à par-
porter le... B;
du N...
de...

...sident
...a belle hô-
...échal l'y avoit ac-
... ce jour là. Malheureux,

---

(1) Dameri est un gros bourg d'environ 400 maisons, à une lieue Nord-Ouest d'Epernai. Il a sur la Marne qui baigne ses murs, un beau pont de pierres et de bois, et est situé dans une petite vallée garnie de vignes, qui produisent de bons vins. Les habitans en sont laborieux et ont à la doctrine chrétienne un attachement pas toujours bien éclairé, qui a failli répandre la sang républicain de ceux qui voulûrent leur en annoncer une autre, qu'on appelloit *Théophilantropie*.

il ignoroit que pendant son retour, il devoit trouver la mort.

Mort du Maréchal de Biron.

Henri IV et Biron étoient à cheval, et revenoient gaiement au petit galop de Dameri, au camp. Le vent fit tomber le chapeau du Roi, lorsqu'il montoit la chaussée qui mène de Mardeuil au Faubourg d'Igni. Le Maréchal de Biron le releva aussi-tôt, et le mît en badinant sur sa tête. Badinage qui en sauvant les jours du Roi, devoit terminer les siens. Le panache blanc dont le chapeau de Henri étoit orné, le fit appercevoir du nommé Petit, Maitre d'artillerie de la ville. Petit visa au plumet blanc, croyant bien que ce fût le Roi. *Au Béarnois*, s'écrie-t-il à ses camarades; le boulet part en même temps de la tour St.

Antoine, et va abattre la tête au Maréchal de Biron, lorsque Henri lui parloit, et qu'il avoit même la main sur son épaule.

STAPART. Le canon qui avoit envoyé ce boulet, s'appelloit *le Chien d'Orléans*, parcequ'il avoit à la culasse la figure d'un chien, et qu'il avoit été pris à Orléans sur les Anglois. Une allusion que fit alors le canonnier qui le tira, donna à ce canon une grande célébrité. Le canonnier en voyant tomber le Maréchal de Biron, croyant que ce fût le Roi, s'étoit écrié plein de joie: » ah! » mordieu, le Biarnois a *été mordu* » du chien. » La soldatesque répéta ce rebut, ce qui perpétua la mémoire de ce canon, dont on voyoit encore des débris en 1688.

Dans le même temps, il se passoit une action très vigoureuse au-dessus de la rue de la Rigole, proche le moulin brûlé. La garnison avoit été repoussée avec perte, et se voyoit sur le point de se rendre si elle ne recevoit pas de renfort. Rosni en informa donc aussi-tôt le Maréchal de St. Paul, Gouverneur de Reims pour la Ligue. St. Paul craignant la perte d'Epernai, fit partir promptement de Reims, un détachement de troupes de la Barlotte. Ce détachement étoit composé de 400 hommes des plus déterminés, piquiers, fusiliers et carabiniers. Ils partîrent de Reims le 5 Août, et le 6 à la pointe du jour, ils se rendîrent à Dameri, ayant pris le chemin de Chameri pour n'être point découverts; montèrent à la Cha-

Le Maréchal de St. Paul envoie un détachement au secours de la garnison d'Epernai.

posse, traversèrent les bois, et parûrent au-dessus de la ville, dans le chemin creux qu'on appella depuis ce temps, *la Chaude-ruelle*, à cause de l'action chaude qui s'y passa entre ce détachement et les troupes du Roi.

Le détachement de St. Paul culbute les soldats du Roi.

Rosni qui étoit prévenu de leur arrivée, et qui les appercevoit, fit sortir 100 hommes pour les recevoir, et les soutenir en cas d'attaque. En effet Henri IV qui avoit été instruit par des espions de la marche de ce renfort, avoit détaché de son armée un piquet de cavalerie et 100 hommes d'infanterie, afin de les arrêter. Mais ce piquet et cette infanterie fûrent bien-tôt culbutés, ce qui engagea le Roi à envoyer un renfort plus considérable qui

cerna les troupes de la Ligue, téméraírement engagées dans le chemin creux. Ce fût alors que l'action devînt plus chaude, et que chaque soldat du détachement de Reims, fît des prodiges de valeur. Un grand nombre d'entre eux fût assommé dans ce ravin, mais le reste n'en sortît pas moins, et vînt se mettre hardiment en bataille sur la hauteur des vignes de Goutte-dor, en descendîrent ensuite en bon ordre, et toujours en combattant, pour tâcher d'entrer dans la ville.

Glorieuse défense du détachement de St. Paul.

Le Baron de Rosni faisoit de la platte-forme de la tour du Bellier, un feu des plus vifs sur les troupes du Roi, qui accouroient en foule au secours de leurs camarades. Le Roi y vînt lui-même ; Parchappe

l'accompagnoit avec ses quatre fils. A leur arrivée ils trouvèrent le détachement de la Barlotte descendu dans la grande terre qui est en face du Pont de Neuf-mois, et qu'on appelle depuis ce temps, la terre ou la vigne *du siége.* Alors le combat recommença avec plus d'acharnement; les soldats de la Barlotte résolus de périr, faisoient malgré leur petit nombre, des ravages horribles dans l'armée du Roi. Déjà même les troupes de Henri IV commençoient à se rebuter lorsque ce Prince s'exposant sans ménagement aux plus grands périls, et se jetant au plus fort de la mêlée, « ventre saint gris, » leur dit-il : suivez-moi, et l'ais- » sez-moi faire que j'envoie tous ces » coquins là, trouver mon cousin » le Duc de Guise. » Aussi-tôt ses

troupes animées par son exemple et ses discours, reprennent courage, fondent avec impétuosité sur le détachement, et le dissipent entièrement.

Henri IV perdît dans cette affaire plus de 700 hommes de ses meilleures troupes, quoique le détachement de St. Paul ne fût comme nous l'avons dit que de 400, dont un certain nombre échappa encore à la poursuite des troupes du Roi.

Henri furieux qu'un si foible détachement lui eût fait perdre tant de monde, revînt au siége de la place qu'il fît battre en ruine, ordonnant de faire jouer toute l'artillerie. Alors les murs de la ville commencèrent à s'ébranler; ils tom- Capitulation d'Epernai.

lent, et une brèche considérable offre une entrée à l'ennemi. Rosni se voit vaincu, demande à capituler, et remet la place au Roi, le 9 Août.

DU ROCH. pag. 25. Henri IV entra victorieux dans Epernai où les habitans le reçûrent avec alégresse; *il y laissa ensuite* pour Gouverneur M. de Vignoles, Huguenot, à qui il donna le revenu de l'Abbaye qu'il tînt environ 4 ans. Les Religieux fûrent ainsi expulsés de leur maison, et le Gouverneur y fit même tenir le Prêche.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans le Tome premier de l'Histoire d'Epernai.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

Fin de la Table du Tome premier.

